

Rapport
Atelier régional
Ouagadougou,
Burkina Faso
8-12 octobre 1990

INSTRAW



La collecte et l'analyse des



Statistiques
concernant
l'activité
des femmes
dans
le secteur
informel
et leur
contribution
au produit
national



1992 T
STA-AFR

NOTE

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le terme "pays", tel qu'il est utilisé ci-après, peut également désigner des territoires ou des zones.

Les appellations "région développée" et "région peu développée" sont employées à des fins exclusivement statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région.

Rapport de l'Atelier régional sur

LES METHODES DE LA COLLECTE ET L'ANALYSE DES
STATISTIQUES CONCERNANT L'ACTIVITE DES FEMMES DANS LE SECTEUR
INFORMEL ET LEUR CONTRIBUTION AU PRODUIT NATIONAL

Tenu à Ouagadougou, Burkina Faso
8-12 octobre 1990

Sous les auspices du:	Gouvernement du Burkina Faso
Organisé par:	L'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) Le Bureau de statistique des Nations Unies en coopération avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Financé par:	Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

PREFACE

L'élaboration de ce rapport est l'un des résultats principaux du volet "statistique" du projet financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) intitulé "Amélioration du rôle des femmes africaines dans le secteur informel: production et gestion". L'Atelier est le résultat de la seconde étape de la mise en oeuvre des activités de ce projet.

Au cours de la première étape, qui s'est étendue du troisième trimestre 1988 à la fin de l'année 1989, des études pilotes menées dans les quatre pays concernés par le projet, ont été fusionnées et les résultats en ont été synthétisés dans deux documents, l'un étant un Manuel technique et le second une compilation de tableaux statistiques et d'indicateurs pertinents, servant de guide pratique pour l'application des méthodes proposées dans le Manuel. Au cours de la deuxième étape, deux ateliers régionaux ont été organisés en Afrique - l'un pour les pays anglophones, l'autre pour les pays francophones - afin d'examiner ces deux documents. Un rapport sur chacun de ces ateliers a déjà été publié.

Ce rapport concerne le deuxième atelier et il comporte huit chapitres. A l'exception du premier et du dernier chapitres, chaque chapitre présente un résumé de la conférence centrale portant sur l'un des points de l'ordre du jour, les commentaires et les observations sur la conférence, un résumé des rapports nationaux présentés par les participants et la discussion générale centrée sur les documents de base. Le premier chapitre sert d'introduction et il contient la session d'ouverture, les objectifs de l'Atelier et son organisation; du deuxième au sixième chapitre sont traités les points de l'ordre du jour qui correspondent aux principaux chapitres du Manuel; le septième comprend les travaux des trois groupes de travail; et le dernier chapitre contient toutes les recommandations adoptées par l'Atelier et les travaux d'une table ronde sur des questions connexes en vue d'actions futures. Quelques-uns des discours prononcés lors de la session d'ouverture et de la clôture sont publiés en annexe.

L'INSTRAW et le Bureau de statistique des Nations Unies adressent leurs plus sincères remerciements à plusieurs personnes et organismes pour leur contribution à l'Atelier, et en particulier, au gouvernement du Burkina Faso qui a accueilli l'Atelier, aux autres gouvernements africains (et notamment au Congo, à la Gambie et à la Zambie) pour leur participation à plusieurs étapes du projet, au bureau du PNUD au Burkina Faso pour son appui administratif et logistique, à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour son aide technique ainsi qu'au bureau de l'Atelier et aux rapporteurs des groupes de travail. Tous ces efforts ont permis que l'étape actuelle du projet arrive à bon terme et soit couronnée de succès.

Outre les deux documents mentionnés ci-dessus et les rapports sur les deux ateliers régionaux, une fois terminée la troisième et dernière étape du projet, un certain nombre de rapports établis à partir des études de cas entreprises seront élaborés et quatre ateliers seront organisés dans les quatre pays concernés par le projet.

TABLE DES MATIERES

	Page
PREFACE	iii
I. INTRODUCTION	1
A. Organisation	1
B. Objectifs	2
C. Programme de travail	3
II. INITIATIVES NATIONALES CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT DE STATISTIQUES SUR LES FEMMES ET LE SECTEUR INFORMEL	4
III. DEFINITION ET MESURE DU SECTEUR INFORMEL: EXAMEN DES METHODES D'APPROCHE CONCEPTUELLES ET ANALYTIQUES	6
IV. TECHNIQUES ET SOURCES DE DONNEES POUR LA COMPILATION ET L'ANALYSE DE STATISTIQUES SUR LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES HOMMES AU SECTEUR INFORMEL	7
A. Les notions de base et types de statistiques	7
B. Les expériences nationales	9
V. METHODOLOGIES A EMPLOYER POUR LA COLLECTE ET L'ANALYSE DE DONNEES SUR LE REVENU, LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DU TEMPS DANS LE SECTEUR INFORMEL	15
A. Types d'enquêtes, disponibilité, lacunes et limitations des données pour l'analyse des revenus, de la production et de l'utilisation du temps dans le secteur informel	15
B. Comptes et tableaux à établir sur la contribution des femmes au développement	17
C. Les expériences nationales	19
VI. COMPILATION DE STATISTIQUES SUR LA CONTRIBUTION RELATIVE DES FEMMES ET DES HOMMES AU SECTEUR INFORMEL DANS LE CADRE DES COMPTES NATIONAUX	22
A. Notions et méthodes statistiques pour mesurer la contribution des femmes	22
B. Les expériences nationales	24

	Page
VII. LES THEMES SPECIFIQUES PROPOSES POUR LES DISCUSSIONS DE GROUPE ET LES RAPPORTS DE GROUPES	27
A. Formation des groupes de travail	27
B. Rapports des travaux	28
VIII. ADOPTION DU RAPPORT DE L'ATELIER ET SEANCE DE CLOTURE	40
A. Conclusions générales	41
B. Recommandations pour la révision du Manuel	42
C. Recommandations pour les travaux à entreprendre dans le futur	43
D. Séance de clôture	44
 ANNEXES	
I. DISCOURS D'OUVERTURE	48
II. ALLOCUTION PAR LE REPRESENTANT RESIDENT DU PNUD	50
III. ALLOCUTIONS D'INTRODUCTION PAR LES REPRESENTANTS DE L'INSTRAW ET DE LA CEA	53
IV. COMMUNIQUE FINAL	57
V. MOTION DE REMERCIEMENT ET DE DEFERENCE	61
VI. MESSAGE DE REMERCIEMENT AUX ORGANISATEURS	62
VII. DISCOURS DE CLOTURE	63
VIII. PROGRAMME DE TRAVAIL	65
IX. LISTE DES PARTICIPANTS	69

I. INTRODUCTION

A. Organisation

L'Atelier régional sur les méthodes de collecte et d'analyse des statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel et leur contribution au produit national a été organisé pour les participants des pays francophones de l'Afrique du 8 au 12 octobre 1990 à Ouagadougou (Burkina Faso) sous les auspices de l'Institut international de la recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et du Bureau de statistique du Secrétariat des Nations Unies, en coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Les organismes hôtes de cet Atelier ont été le Ministère du plan et de la coopération et l'Institut national de la statistique et de la démographie du Burkina Faso. L'appui financier est fourni par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui finance le projet "Renforcement du rôle de la femme dans le secteur informel en Afrique: production et gestion" dans le cadre duquel sont réalisés cet Atelier de travail et celui organisé pour les participants des pays anglophones de la région tenu à Lusaka du 23 au 27 juillet 1990.

Il y avait 36 participants venus des pays suivants: Algérie, Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Congo, Guinée, Comores, Madagascar, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et Zaïre.

L'Atelier régional a été ouvert à l'Hôtel Indépendance de Ouagadougou le 8 octobre par son Excellence, M. Koroaga Frederic, Ministre du plan et de la coopération. Ont pris part à cette séance d'ouverture le Représentant résident du Pnud, M. C.P.C. METCALF, la représentante de la CEA, Mme. Agnès Diaroumeyer, le représentant du Bureau de statistique des Nations Unies, M. Robert Johnston et la représentante de l'INSTRAW, Mme. Nguyen Thi Nguyen.

Chacun des représentants des organisations internationales citées plus haut a pris la parole, dans une brève allocution d'introduction, pour souligner les objectifs et les buts recherchés par l'organisation de cet Atelier de travail.

Mme. Agnès Diaroumeyer, la représentante de la CEA, a souligné la grande importance qu'attache la Commission à ce séminaire puisqu'elle considère que les stratégies et les politiques en faveur de la promotion de la femme passent par des faits et des situations qualifiés et quantifiables. En effet, le secteur informel occupe une place importante dans les sociétés contemporaines d'Afrique et les femmes constituent plus de 50% de la population qui opère dans ce secteur.

Mme. Nguyen, au nom de la directrice adjointe de l'INSTRAW, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a présenté brièvement le rôle de l'INSTRAW eu égard aux femmes et au secteur informel. Dans son effort continu de mettre en pratique les recommandations faites pendant la décennie des Nations Unies pour la femme ainsi que dans les stratégies prospectives de Nairobi d'action pour la promotion de la femme, l'Institut, avec la collaboration du Bureau de statistique des Nations Unies, a mis sur pied un programme à long terme pour améliorer les statistiques et les indicateurs sur la situation des femmes. Un sujet important du programme de l'INSTRAW et du Bureau de statistique est le développement des méthodes conceptuelles et des techniques d'analyse en vue de l'estimation de la production et du revenu des femmes dans le secteur informel de l'économie, qui constitue probablement le secteur le moins documenté jusqu'ici. Aussi, cet Atelier de travail revêt une importance toute particulière pour l'Institut et le Bureau de statistique des Nations Unies.

Le discours d'ouverture officielle a été prononcé par le Ministre du plan et de la coopération qui, après avoir souhaité la bienvenue à toutes les délégations présentes, a souligné l'importance que son pays attache aux résultats de cet Atelier. Il a ensuite souhaité un plein succès des travaux aux participants.

Après les cérémonies d'ouverture officielle, les participants ont mis en place un bureau composé de six membres de différents pays pour diriger les travaux de l'Atelier. Les membres du bureau ont été élus et installés comme suit:

Président: M. Théodore Sawadogo (Burkina Faso)
 Vice président: Mme. Denise Gazania (Congo)
 1er rapporteur: M. Sourou Joseph Attin (Bénin)
 2ème rapporteur: Mme. Rose-Alice Njeck (Cameroun)

Rapporteurs assistants:

1. M. Nacer-Eddine Hammouda (Algérie)
2. Mme. Ahoua Ouedraogo (Burkina Faso)

Après l'installation du bureau, les participants ont adopté un programme de travail dont l'exécution a débuté par un exposé de Mme. Nguyen, Coordinatrice technique de l'Atelier du travail. Prenant la parole, Mme. Nguyen a précisé l'objectif du projet et les buts visés par l'organisation de l'Atelier.

B. Objectifs

Le projet "Renforcement du rôle de la femme dans le secteur informel en Afrique – production et gestion" a pour objectif d'accroître l'efficacité de la participation des femmes africaines en améliorant leurs activités dans le secteur informel. Il comporte des interventions dans quatre domaines: la formulation des politiques, les statistiques, la formation et les systèmes de crédit dans les quatre pays participants, à savoir le Burkina Faso, le Congo, la Gambie et la Zambie.

L'Atelier de travail fait partie de la composante statistique du projet. Cette composante statistique a pour objectif de réunir des informations quantitatives sur la participation des femmes dans le secteur informel de l'industrie, du commerce et des services et d'estimer leur contribution à la production et au produit national. L'exécution de cette composante comporte trois phases:

Dans la première, qui est la phase de recherche, des études pilotes ont été effectuées par des consultants en 1988-1989 dans les quatre pays participant au projet;

- a) d'identifier les sources de données pertinentes disponibles sur les activités des femmes dans le secteur informel de l'industrie, du commerce et des services;
- b) d'examiner leur couverture et la possibilité de leur utilisation pour estimer la contribution des femmes à la production et au produit national.

Deux documents ont été élaborés pendant la première phase pour servir de documents de base pour les deux ateliers de travail, à savoir:

- a) le "Manuel de compilation des statistiques concernant l'activité des femmes du secteur informel (industrie, commerce et services) en Afrique"; et
- b) la "Synthèse d'études pilotes sur la collecte de statistiques sur le rôle des femmes du secteur informel de l'industrie, du commerce et des services".

La deuxième phase sera consacrée à la révision des deux documents ci-dessus à la lumière des commentaires et des recommandations recueillis au cours des deux ateliers de travail ainsi que de ceux reçus des offices nationaux de statistiques et des agences spécialisées des Nations Unies.

La troisième phase sera consacrée à la formation au moyen de l'organisation d'ateliers de travail à l'échelon national dans les quatre pays participants.

Les objectifs principaux de cet Atelier de travail sont donc les suivants:

- a) examiner et fournir des directives pour la révision des deux documents de base mentionnés plus haut;
- b) familiariser les participants avec les sources de données relatives au secteur informel de la région et les méthodes utilisées pour établir et analyser les statistiques concernant la participation des femmes dans ce secteur;
- c) mettre en commun les connaissances et les expériences des pays concernant l'utilisation des données statistiques disponibles pour estimer la contribution des femmes au secteur informel;
- d) prendre en compte les observations recueillies et les recommandations faites sur les sources de données, méthodes et techniques d'estimation pour la révision du Manuel destiné à la formation au niveau national de producteurs et d'utilisateurs de statistiques.

Il est à espérer qu'à la lumière des insuffisances statistiques identifiées, les pays se rendent mieux compte des besoins de développement de données sur le secteur informel en général et la participation des femmes dans ce secteur en particulier, afin de disposer de statistiques plus satisfaisantes pour mieux estimer la contribution des femmes à la croissance économique.

C. Programme de travail

Comme indiqué au programme de travail, il y a eu sept séances plénières dont les cinq premières ont été consacrées à l'étude des thèmes généraux sur les divers aspects présentés dans le Manuel. La séance VI a été consacrée aux travaux à entreprendre dans le futur. La séance VII a été consacrée respectivement (i) aux recommandations pour la révision du Manuel, (ii) à la présentation des conclusions générales et recommandations sur les travaux futurs à l'échelon national, régional et international, et (iii) le Rapport général de l'Atelier.

Au cours de chaque séance, la présentation des divers aspects traités dans le Manuel a été suivie de discussions et commentaires des participants ainsi que de la présentation résumée des documents préparés par ces derniers décrivant les expériences et pratiques nationales pour cerner le secteur informel et la participation des femmes à ce secteur. Un rapport a été rédigé à la fin de chaque séance.

Trois groupes de travail ont été formés pour étudier les thèmes spécifiques qui méritent un examen approfondi tels que:

- a) précision et harmonisation des concepts et des méthodes statistiques concernant le secteur informel;
- b) choix et définition des indicateurs pour mesurer la contribution des femmes au développement économique;
- c) adaptation des nomenclatures internationales aux besoins et aux circonstances nationaux;

- d) types d'enquêtes et d'autres sources appropriées pour réunir les renseignements permettant de mesurer la participation des femmes dans le secteur informel – avantages et problèmes rencontrés pour chaque source suivant l'expérience des pays de la région;
- e) recommandations pour la révision des tableaux sur la participation des femmes proposés dans le Manuel.

II. INITIATIVES NATIONALES CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT DE STATISTIQUES SUR LES FEMMES ET LE SECTEUR INFORMEL

La séance I a débuté par un exposé de Mme. Nguyen donnant un aperçu de la disponibilité des statistiques pertinentes dans les pays du projet et du cadre pour les études pilotes dans les quatre pays participants au projet PNUD, "Renforcement du rôle de la femme dans le secteur informel en Afrique – production et gestion". Les constatations générales qui résultent des études pilotes ont été les suivantes:

- a) la grande rareté des statistiques sur le secteur informel en général et des données disponibles utilisables pour l'estimation de la contribution des femmes à la production dans ce secteur en particulier;
- b) l'absence d'une définition précise et cohérente du secteur informel dans diverses études de portée limitée faites à différentes périodes sur le secteur informel;
- c) les estimations de comptabilité nationale sur les activités du secteur informel sont souvent basées sur des informations très incomplètes ou résultent de suppositions plus ou moins vagues. Aussi la qualité des chiffres laisse beaucoup à désirer. En conséquence l'utilisation des chiffres du produit intérieur brut (PIB) obtenus pour estimer la participation des femmes dans le secteur est plutôt hasardeuse;
- d) aussi les tableaux présentés dans les études pilotes ont plutôt un caractère indicatif, notamment en ce qui concerne l'estimation de la valeur ajoutée relative à la participation des femmes au secteur informel.

Etant donné les lacunes ci-dessus, les principales sources de données disponibles pour les études pilotes ont été notamment les recensements de la population et les enquêtes de l'emploi, les enquêtes sur les ménages et les estimations de comptabilité nationale avec leurs faiblesses actuelles.

Les participants ont reconnu que les constatations sont valables pour la plupart des pays. En effet, il n'y a eu d'enquête exhaustive du secteur informel à l'échelon national dans aucun des pays de la région. Cela est dû aux faits suivants:

- a) manque ou insuffisance d'intérêt des autorités pour le secteur informel;
- b) pénurie des moyens financiers et des moyens en personnel. La priorité est généralement accordée aux enquêtes sur les entreprises du secteur moderne.

Après l'exposé de Mme. Nguyen, les résultats des études de cas du Burkina Faso et du Congo ont été présentés par les participants de ces pays: Mme. Maria Lougue et M. Ezana Bayala pour le Burkina Faso, M. Rigobert Maboundou et M. Philippe Nzaba pour le Congo.

Il ressort de la présentation des résultats des études pour le Burkina Faso et le Congo que la principale source d'information utilisée est constituée par les recensements de la population. Les études diverses effectuées souvent avec l'aide internationale sont de portée plutôt limitée et ne fournissent pas souvent de renseignements suffisants sur les activités exercées par les femmes.

Comme conclusion, les recommandations suivantes ont été faites:

- a) les autorités dans les pays doivent tenir compte des sérieuses lacunes existantes et prévoir des ressources nécessaires pour développer les statistiques sur le secteur informel en général et sur la participation des femmes à ce secteur en particulier;
- b) une définition cohérente et simple doit être utilisée pour mieux cerner les activités du secteur informel;
- c) la nécessité d'une concertation entre tous les organismes internationaux et nationaux qui font des études sur le secteur informel doit être considérée pour une utilisation maximale des ressources afin de répondre aux besoins de saisir l'ensemble du secteur incluant la participation masculine d'une part et la participation féminine d'autre part, et ce pour chaque activité;
- d) la grande utilité des enquêtes auprès des ménages doit être reconnue en vue de mesurer l'emploi dans le secteur informel et la contribution des femmes dans ce secteur au PIB.

Il est à espérer que les autorités dans les pays tiennent compte des sérieuses lacunes existantes et prévoient les ressources nécessaires pour réunir des données aussi complètes que possible sur le secteur informel en général et la participation des femmes dans la production de ce secteur en particulier aux fins de politique économique et sociale et d'amélioration des travaux de comptabilité nationale.

La première étape serait un recensement des activités à l'échelon national pour identifier toutes les activités non couvertes par les recensements industriels et enquêtes habituelles effectuées aux fins de comptabilité nationale et autres. Le but serait de connaître l'effectif de l'emploi par sexe. Pour cette fin, les activités doivent d'abord être identifiées en zone urbaine et zone rurale. La deuxième étape serait d'effectuer des enquêtes par sondage pour rassembler les renseignements sur les caractéristiques des activités plus particulièrement celles exercées par les femmes: nature et quantité des articles produits, nature des services fournis dans chacune des activités à plein temps et dans chacune des activités à temps partiel (pour ces dernières des questions supplémentaires sur le temps consacré à ces activités doivent être posées), les recettes moyennes journalières et hebdomadaires et les dépenses pour produits et services intermédiaires afin d'avoir des renseignements pour estimer la valeur ajoutée.

En outre, les services responsables des statistiques à différents niveaux de l'administration devront s'assurer que les données soient collectées et présentées par sexe - statistiques scolaires, statistiques sanitaires, et autres statistiques économiques. La distinction entre zone urbaine et zone rurale est importante.

Concernant les travaux de comptabilité nationale, il est fortement recommandé que les estimations soient faites et présentées pour le secteur formel et le secteur informel séparément et que les sources de données ainsi que les méthodes d'estimation pour chaque activité dans chaque secteur soient décrites de manière claire et concise afin de permettre aux planificateurs et autres utilisateurs des chiffres d'évaluer leur degré de fiabilité. Pour le secteur informel il faut en outre montrer la contribution des femmes dans chaque activité.

III. DEFINITION ET MESURE DU SECTEUR INFORMEL: EXAMEN DES METHODES D'APPROCHE CONCEPTUELLES ET ANALYTIQUES

L'exposé de M. Jacques CHARMES relatif à la définition du secteur informel a porté sur l'examen des méthodes conceptuelles et analytiques dont dépend la disponibilité des données sur l'activité des femmes.

Depuis une vingtaine d'années, des efforts ont été entrepris afin de mieux prendre en compte la part du secteur informel dans la population active et le PIB. Si des progrès ont commencé à être enregistrés dans ce domaine, leur poursuite se heurte à la mauvaise appréhension des activités féminines, de sorte que les préoccupations des statisticiens rejoignent celles des pouvoirs publics et des agences internationales qui visent la promotion sociale et économique des femmes dans le développement.

Comme l'insertion des femmes sur le marché du travail se fait dans la plupart des cas à travers l'entreprise d'activités informelles, il convient en premier lieu, de s'accorder sur une définition de ce secteur.

Les définitions multi-critères ont surtout un intérêt descriptif, et c'est vers les définitions statistiques, plus opérationnelles qu'il faut orienter les efforts. Les critères privilégiés et utilisés jusqu'à présent sont: la situation dans la profession (définition à laquelle semble se rattacher le Manuel qui met l'accent sur les indépendants et considère que les salariés sont négligeables dans le secteur informel), le non enregistrement, la taille de l'établissement en nombre d'emplois et le niveau de revenu. Les travaux préparatoires à la prochaine Conférence internationale des statisticiens du travail, chargée de la définition des concepts de population active, ont tendance à privilégier les critères s'appliquant à l'unité économique plutôt qu'à l'individu et à chercher à établir un lien entre le concept d'entrepreneur individuel dans le système de comptabilité nationale (SCN) et le concept d'emploi informel. C'est précisément en référence à ces deux domaines que se sont développées les méthodes de mesure du secteur informel, auxquelles il faut ajouter les enquêtes sur le budget-temps.

Des différents débats qui ont suivi les exposés, il ressort que les participants se sont particulièrement intéressés aux points ci-après:

- a) les activités du monde agricole dans la mesure de la contribution des femmes à la formation de la richesse nationale. La non prise en compte de ces activités a été vivement critiquée par la plupart des intervenants;
- b) la question des travaux domestiques des femmes;
- c) les problèmes relatifs à l'emploi du temps ou budget- temps des femmes;
- d) les problèmes et difficultés dans la définition du secteur informel.

Certains participants ont fait remarquer que les buts visés par les études du cas semblent être l'adaptation à tout prix des objectifs du projet aux sources de données et études.

Concernant le premier point relatif à l'exclusion du secteur informel agricole, il a été signalé aux participants que la spécificité de traitement de l'agriculture justifie une étude séparée dans le futur avec la collaboration du service de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Quant aux travaux domestiques des femmes, l'importance de leur évaluation a été reconnue si l'on veut adopter le concept du PIB élargi en vue de refléter de façon plus juste le rôle de la femme dans les activités de production. Le problème est la distinction entre les activités domestiques économiques et les activités domestiques non économiques.

Pour la définition du secteur informel, il a été fait remarquer qu'en plus du critère de la taille, il y a le critère de la situation dans la profession, celui du niveau du revenu, etc. En attendant, il reviendra aux pays d'utiliser une définition simple et uniforme qui correspond à la réalité locale et qui se conforme aux pratiques de la comptabilité nationale.

Quant à l'adaptation des objectifs aux études de cas, cette démarche est due au fait que les sources et études de base sont une donnée exogène donc non influençable alors que les objectifs ont la possibilité d'être adoptés parce qu'ils peuvent être déterminés et fixés. C'est dans un second temps que l'on peut espérer que les objectifs fixés influenceront les méthodes de collecte et donc les sources de données.

IV. TECHNIQUES ET SOURCES DE DONNEES POUR LA COMPILATION ET L'ANALYSE DE STATISTIQUES SUR LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES HOMMES AU SECTEUR INFORMEL

La troisième séance a été consacrée aux techniques et sources des données pour la compilation et l'analyse de statistiques sur la participation des femmes et des hommes au secteur informel. Le document de base à cet effet a été le Manuel technique et plus particulièrement le chapitre IV.

Ce thème a été examiné à travers plusieurs exposés qui pourraient être classés en deux groupes: les notions statistiques de base dans la mesure de l'effectif de la main-d'oeuvre et de l'activité économique; les types de statistiques à compiler et sources, présentées par Mme. NGUYEN; et les exposés sur les expériences nationales tirées de la collecte et de l'analyse des données sur le secteur informel et concernant six pays: la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie, le Niger et le Zaïre.

A. Les notions de base et types de statistiques

Le résumé de Mme. Nguyen, relatif à ce chapitre à l'instar de celui de M. Charmes sur la définition du secteur informel est venu compléter le chapitre IV du Manuel technique, tout en le synthétisant.

L'estimation de la participation des femmes dans le secteur informel est évaluée sous les deux aspects suivants:

- la participation à la population active; et
- la contribution à la production et au produit national.

A cet effet, les principales sources de données sont:

- a) les recensements et enquêtes démographiques et les enquêtes sur le travail et la main-d'oeuvre;
- b) les recensements et enquêtes sur l'industrie, sur le commerce et sur les services;
- c) les enquêtes auprès des ménages;
- d) les enquêtes d'emploi du temps, utiles en particulier pour les activités exercées à temps partiel;
- e) les autres sources administratives (Ministères, sécurité sociale, impôts, etc.).

Cependant, ces sources sont souvent limitées car elles fournissent des informations sectorielles, non exhaustives et ponctuelles. Il est ainsi nécessaire de recourir à l'analyse et l'utilisation combinée des données fournies par ces diverses sources.

Les principales limites signalées sont:

- a) le grand retard dans la publication des résultats des recensements africains;
- b) la couverture sectorielle des enquêtes sur l'emploi;
- c) l'exclusion des petites entreprises et des travailleurs indépendants dans les enquêtes et recensements industriels;
- d) les erreurs qui entachent les réponses collectées.

Parmi toutes ces sources, le recensement de la population et de l'habitat constitue la principale source d'informations relatives aux caractéristiques socio-économiques et démographiques.

Les principaux tableaux utiles proviennent des croisements des variables clés. Les différentes modalités de ces variables ont aussi été présentées ainsi que les classifications internationales types respectives.

Parmi les concepts ayant fait l'objet d'attention particulière, on peut retenir celui de la population économiquement active, elle-même subdivisée en population habituellement active, et en population actuellement active selon que la période de référence retenue est longue (1 an par exemple) ou courte (une semaine, un jour). Les risques encourus par ce dernier aspect ont été relevés: risque de sous-estimation des femmes actives de façon saisonnière ou intermittente.

La variable durée de travail a été également présentée comme une variable importante pour mesurer la contribution des femmes dans les activités informelles en particulier.

En conclusion, l'exposant a rappelé brièvement les lacunes des différentes sources: manque de statistiques ventilées par sexe, couverture limitée, concepts et définitions non uniformes. Elle a enfin recommandé de mettre en place des sources de données sérieuses pour une prise de décision politique appropriée, et de développer des statistiques de la main-d'oeuvre par sexe, type d'activité, région géographique; les priorités dépendant des données existantes et des besoins.

Les débats relatifs à cette partie ont porté notamment sur les variables à saisir pendant les recensements démographiques, les méthodes d'exploitation des données, la précision de certains concepts et définitions et également leur contenu. Les principales conclusions de ces débats sont présentées ci-après:

a) en ce qui concerne les recensements démographiques menés en Afrique, généralement ceux-ci ne retiennent pas la variable "revenu". Il y existe deux écoles de pensée (francophone et anglophone):

- (i) Questionnaire relativement approfondi et exploitation par sondage à posteriori;
- (ii) Questionnaire léger pour l'ensemble de la population et un questionnaire utilisé pour un échantillon de la population (tiré sur le terrain).

Ces deux écoles ont chacune leurs inconvénients et avantages et justifieraient l'existence d'une troisième école: questionnaire léger mais rassemblant des variables prioritaires d'exploitation exhaustive.

Les investigations auprès des entreprises semblent plus fiables pour mesurer les activités et surtout les branches d'activité.

b) concernant la classification des aides familiaux non rémunérés et des apprentis non rémunérés, il a été recommandé de collecter et de publier séparément ces deux modalités de la variable "situation dans la profession", quitte à les regrouper après pour les besoins de la comptabilité nationale et des comparaisons.

Toujours dans le cadre de l'examen de la variable "situation dans la profession", le critère salaire dans la classification des travailleurs dudit secteur a été estimé insuffisant, car d'autres formes de rémunération du travail fourni, telles que les rémunérations en nature, sont courantes.

Les concepts de population habituellement active et de population actuellement active ont été précisés en se référant aux normes actuelles: les personnes ayant travaillé au moins une heure pendant la semaine de référence sont incluses dans la population actuellement active. Cependant il revient aux études relatives au sous-emploi de mieux cerner les personnes pleinement occupées.

Les limites d'âge de la population active ont été examinées: ces limites varient avec les pays, et il a été recommandé de fixer la norme la plus basse possible pour éviter les omissions, mais toutefois de publier les données en tenant compte des problèmes relatifs aux comparaisons internationales.

La définition des activités principales et secondaires a été abordée. Les critères temps et revenus ont été évoqués et il a été suggéré que c'est plutôt le revenu qui est le principal critère pour décider si l'activité est principale ou secondaire. Cependant il a été constaté que dans la pratique, les réponses spontanées des enquêtés sont enregistrées telles quelles.

L'importance de l'enquête relative à l'emploi du temps a de nouveau été soulignée.

Enfin, des précisions sur les concepts de secteur invisible et visible ont été apportées.

B. Les expériences nationales

A fin de susciter une meilleure prise de conscience sur l'importance du secteur informel et le rôle de la femme au sein de celui-ci les participants ont exposé leur expérience nationale mettant en évidence les recensements, sondages, méthodes de collecte et d'analyse de statistique et études sur la promotion de l'emploi dans cet important secteur.

République centrafricaine: M. Gougou a signalé que la Direction nationale des statistiques de la République centrafricaine a réalisé une étude du secteur de l'économie qui comprend à la fois les secteurs formel et informel, par le recensement des entreprises.

On a recensé 19.820 établissements et seulement 249 sont du secteur moderne. En dépit de la contribution de la femme au PIB celle-ci n'a pas été traitée malgré les souhaits de la Direction nationale des statistiques d'inclure la partie "sexe".

On a mis en évidence l'importance du secteur informel en République centrafricaine ainsi que le taux élevé de la participation des femmes dans ce secteur longtemps négligé par les pouvoirs publics.

Les activités du commerce et de la restauration absorbent environ 80% du secteur informel en représentant le 96% de l'effectif total avec les activités ci-après:

Broyage
 Pâtisserie
 Vannerie
 Vente de fruits, légumes, manioc
 Vente de condiments, d'épices
 Boucherie
 Boissons
 Habillement
 Chaussures
 Hygiène et soins de beauté
 Restaurant
 Brochette, Belgnet et assimilés
 Salon de coiffure, etc.

On a utilisé la méthode du recensement de la population de 1988 et celle des entreprises formelles et informelles de 1989. Des enquêtes, sondages et interviews ont été menés auprès des opérateurs du secteur informel pour apprécier et mesurer leurs niveaux de vie, mais sans chiffres à l'appui.

Côte d'Ivoire: Mme. Nsoiti a souligné que pour la connaissance statistique du secteur informel en Côte d'Ivoire on a utilisé les méthodes ci-après: 1) les approches directes, sectorielles ou globales basées sur la méthode du recensement, dénombrement ou enquête; 2) les approches indirectes centrées sur les exploitations de données macro-économiques (recensement de la population, enquêtes sur l'emploi dans les ménages, etc.); 3) les monographies de métiers à caractère anthropologique ou socio-économique.

Quant aux méthodes de collecte relatives aux approches directes, on a pris une enquête effectuée en 1985 par l'Office national de formation professionnelle (O.N.F.P.) qui portait sur les activités sédentaires, semi-itinérantes et hors marché dans 38 agglomérations de plus de 10.000 habitants. Dans cette enquête, on a dénombré 83.335 activités économiques réparties en 27 branches. Avec un tirage aléatoire l'échantillon global résultant était formé de 4.648 activités économiques, mais les données ont été analysées d'une manière générale sans tenir compte de la nécessité de distinguer le sexe.

Pour les approches indirectes, elles concernent les recensements généraux de la population et de l'habitat de 1975 et 1989 et l'étude "Femme et développement en Côte d'Ivoire" réalisée par le Ministère de la promotion de la femme. Tant les recensements que l'étude "femme et développement", n'ont pris en compte les variables sur le secteur informel.

Néanmoins l'étude a analysé le temps utilisé par la femme dans ses activités domestiques et économiques afin de formuler des politiques de développement.

Pour les monographies, il s'agit d'enquêtes ou d'études sur des secteurs spécifiques, par exemple l'étude sur les établissements artisanaux et petits commerces à Abidjan. Certes, ces enquêtes ou études permettent de connaître la situation des secteurs, leur mode de fonctionnement, rôle des hommes et des femmes, les revenus etc. ainsi que d'appréhender la contribution des femmes. Néanmoins elles présentent des difficultés relatives aux méthodes de collecte qui sont toujours différentes. Puisqu'on a réalisé l'étude dans la seule ville d'Abidjan, les résultats ont été incomplets et on a dû l'étendre à toute la Côte d'Ivoire.

Dans le contexte actuel, une étude sur la contribution des femmes dans le secteur informel est très difficile parce que les femmes ne sont pas toujours prises en compte. De toute façon, les femmes représentent le plus grand nombre dans le secteur informel: 72,32% en 1975; 70,35% en 1980; 65,13% en 1985 et on l'estime à 62,89% en 1990 contre 27,68%, 29,65%; 34,87% et 37,11%, respectivement, pour les hommes. La augmentation légère en faveur des hommes s'explique par l'accroissement des scolarisés et des diplômés prêts à tout faire.

Mme. Nssoiti a rappelé que pour mieux appréhender le secteur informel féminin et sa contribution à la production nationale il faut tenir compte de certaines recommandations comme la mise sur pied d'une banque de données sur le secteur informel, une harmonisation des méthodes de collecte, une harmonisation du concept de secteur informel et la constitution d'un réseau d'études sur la contribution de la femme au secteur informel.

Niger: M. Mairiga a indiqué que les activités marchandes non agricoles et non pastorales qui ne sont pas sujettes à déclarations statistiques et fiscales, définissent de façon large le secteur informel au Niger.

L'artisanat et le petit commerce urbain forment la partie la plus importante du secteur; en effet, l'ensemble des activités artisanales constitue la seconde composante du PIB en 1987 juste après le secteur primaire c'est-à-dire agriculture, élevage et pêche, avec une contribution de 130 milliards de F.CFA à l'économie nationale, 16% du PIB, employant 200.000 personnes dans plus de 105.000 entreprises organisées, pour la plupart, en coopératives protégeant leurs intérêts et assurant la promotion du secteur.

On a mis en évidence que, en raison de son dynamisme, le secteur artisanal a intéressé de nombreux organismes internationaux: BIT (Bureau international du travail), l'ACDI (l'Agence Canadienne de développement internationale), GTZ (Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit), etc. et nationaux: Open (Office de Promotion de l'Entreprise Nigérienne), Chambre de commerce, Direction de la promotion de l'artisanat, qui ont réalisé des études et des enquêtes afin de maîtriser les données du secteur relatives à la formation, aux parcours professionnels des entrepreneurs, aux sources de financement, aux revenus et à leurs problèmes principaux, de façon qu'ils puissent fournir les données nécessaires à l'élaboration des comptes du secteur informel au niveau national. A ce propos on a fait des études sur la place de l'artisanat dans l'économie nationale en 1989, sur les monographies des métiers, juin 1988, sur le diagnostic du secteur informel urbain au Niger, février 1989.

On a souligné que les femmes qui constituent 52% des ressources humaines, réalisent plusieurs travaux indispensables au développement de l'économie nigérienne surtout dans l'artisanat, le commerce et les services. On a mentionné aussi qu'on rencontre des difficultés d'estimation de leur apport au PIB parce qu'on n'a pas réalisé une étude à l'échelle nationale qui englobe toutes les branches d'activités occupées par les femmes.

Tout d'abord, le secteur informel emploie de nombreuses femmes dans les différentes branches, mais elles se trouvent confrontées à des problèmes socio-culturels, religieux ou liés à un manque de formation, d'alphabétisation et de financement. Dans le but de résoudre ces difficultés on a formé, en 1989, une association de femmes commerçantes afin de définir les secteurs où elles interviennent, de les encourager à développer le secteur commercial et de les organiser en cellules communales par secteur.

Zaïre: Mme. Mubluvo a indiqué qu'avant la mise en oeuvre du projet "Promotion de l'emploi" dans le secteur informel, créé au sein du Ministère du travail et de la prévoyance sociale du Zaïre, existait une étude approfondie dans la ville de Kinshasa réalisée en 1973/74 par l'Office de promotion des petites et moyennes entreprises zaïroises et le Bureau d'études, d'aménagement et d'urbanisme. Cette étude distinguait entre les activités de "grande taille" et celles de "petite taille" ainsi qu'une répartition spatiale et présentait une des petits métiers dans l'atlas de Kinshasa en 1979.

En 1984, les enquêtes ont été menées par la mission Programme des emplois et des compétences techniques pour l'Afrique, (BIT/PECTA) et le Ministère du travail et de la prévoyance sociale portant sur le secteur informel de Kisangani, de Lubumbashi, en plus de Kinshasa, où on a enregistré les résultats suivants:

- 10.862 entreprises informelles recensées
- 220.000 emplois recensés

sans tenir compte de pousse-pousseurs, chauffeurs de taxi, maçons-plombiers indépendants, laveurs de voitures, cireurs de chaussures et commerçants ambulants.

Il a été souligné aussi qu'on avait identifié le secteur informel comme celui qui engendre l'espoir de créer des emplois puisqu'il apparaît comme le premier employeur des villes de Kisangani, Lubumbashi et Kinshasa, où on compte environ 140.000 effectifs employés pour le secteur informel contre 120.000 dans le secteur moderne.

Enfin, pour atteindre son but, le projet devrait suivre les recommandations suivantes:

- a) mise en place d'un fichier central des entreprises du secteur informel.
- b) développement d'un mouvement coopératif à l'intérieur du secteur même.
- c) démarrage d'un programme d'action et soutien à la formation des artisans et à l'élévation de leur productivité par la mise en place d'ateliers pilotes de formation et de recyclage.

Le programme se réalise à travers des cours du soir, chaque jour ouvrable, de 18h à 20h, et sa durée a été fixée à trois mois. Selon des études complémentaires sur les besoins en formation des artisans, les matières ci-après ont été arrêtées pour ce programme:

- l'économie politique;
- la psychologie du chef;
- la réglementation commerciale et économique;
- la comptabilité;
- le classement;
- les documents commerciaux;
- le marketing.

Sans que l'on puisse encore faire état de résultats définitifs, on peut déjà mettre en évidence que les chefs d'entreprises participants exprimaient leur volonté d'être formés à travers ces cours gratuits. Après le recyclage, le projet met davantage l'accent sur le contrôle et le suivi de façon à rendre compte de l'assimilation des cours par les artisans et de la rentabilité de leurs affaires.

Sur les 24 zones de Kinshasa, on a déjà entrepris une étude dans les dix suivantes : Bandalunowa, Kasa-vubu, Kimanseke, Lingwala, Makala, Masina, Ngaba, Ngallema, Selembao.

On n'a pas de résultats disponibles du dépouillement des données statistiques des enquêtes relatives à ces dix zones, mais le résultat partiel de la zone de Kasa-Vubu est présenté ici; il ressort que les femmes sont plus actives dans les activités de:

- Salon de coiffure, avec 71% du total
- Débit de boisson, avec 62% du total
- Couture, avec 61% du total

De toute façon, le dépouillement final des données d'enquêtes pourra dire plus.

Mauritanie: Mme. Fatimetou a indiqué que selon les recensements réalisés, la population de la Mauritanie était de 1,3 million en 1977 et 1,9 millions en 1988. En Juillet 1990, avec l'arrivée des rapatriés du Sénégal, la population s'est élevée à 2,2 millions dont 50,8% femmes et 49,2% d'hommes.

La population active en 1988 était de 31,4% de la population totale soit 54% dans le secteur primaire (agriculture 32%, élevage 20%, et pêche 2%), 3% dans le secteur secondaire et 43% dans le secteur tertiaire.

Le secteur informel a été défini par rapport au secteur formel organisé répondant aux normes d'autorisation par l'Etat, d'organisation et d'enregistrement, ayant une comptabilité connue et soumise aux impôts et taxes de l'Etat.

Une méthode d'estimation du secteur informel dans le PIB a été mise en place en novembre 1985. Mais auparavant, en août, on a exécuté un recensement des activités artisanales, commerciales et industrielles à qui Nouakchott représente 10% de la population du pays: celles-ci sont au nombre de 12.388 unités parmi lesquelles 12.307 sont petites et moyennes, qui emploient moins de 20 personnes. Seulement 81 établissements disposent de plus de 20 employés, c'est-à-dire 1% du total.

On a regroupé les activités dénombrées en quatre grands secteurs: artisanat, commerce, services, industrie.

Le secteur du commerce est le plus important quant au nombre d'unités, soit 71% du total; il est suivi de l'artisanat (16,8%) et des services (12%).

Il faut signaler que 77% occupent une seule personne, généralement le patron, 15,4% comptent un employé en plus du patron, 3,8% occupent trois personnes, le patron y inclus. Les unités au-delà de trois employés sont relativement rares.

Les données recueillies ont mis en évidence que les 12.307 unités recensées occupent 17.200 personnes dont les hommes représentent 76,6% et les femmes 23,4%.

On constate que l'activité principale des femmes à Nouakchott est le commerce (33,3%), suivi des services (6,3%) et de l'artisanat (3,5%).

Comme les femmes travaillent la plupart du temps pour elles-mêmes, vue leur occupation parallèle de ménagère, elles sont plus nombreuses parmi les patrons (31,8%).

En conclusion, le secteur informel représente une part importante de la valeur ajoutée pour l'année 1987: soit 25% pour le commerce, 27% pour les services et 20% pour les bâtiments et travaux publics.

Guinée: M. Diallo a informé qu'autrefois les pouvoirs publics en Guinée étaient censés connaître directement le nombre d'emplois qu'ils créaient, mais qu'aujourd'hui, la nouvelle politique économique, basée sur le libéralisme, fait que l'Etat porte confiance au secteur privé pour offrir des emplois aux jeunes et pour créer des activités plus productives et moins coûteuses.

Puisque ces emplois se créent librement on ne connaît pas immédiatement leur nombre. Pour parer à cet inconvénient la Direction nationale de la statistique et de l'informatique a lancé une enquête sur le secteur informel urbain, essentiellement sur les activités de service et de commerce des cinq principales villes du pays.

On a recensé, de manière exhaustive, tous les établissements qui ont un caractère économique, sans tenir compte de leur taille ou de leurs activités.

Pour permettre d'estimer l'importance quantitative du secteur en termes de production, d'emploi et de revenus, on a utilisé un questionnaire élaboré à cet effet et la méthode de repérage des lieux d'activité et non le domicile des personnes actives.

Quant à l'emploi, on a basé l'enquête sur le Recensement national de la population de 1983 et le Recensement des établissements. Les données recueillies mettent en évidence que les femmes représentent 42% de la population active et 95% des femmes actives vivent en milieu rural. Les emplois dans les établissements sont au nombre de 73.621 dont 7.816 femmes réparties entre les différentes branches de la classification internationale type, par industrie, retenue en Guinée.

La production est mesurée par voie d'enquête. Relativement aux chiffres d'affaires, en l'absence de comptabilité moderne on ne peut pas s'attendre à des réponses fiables sur le revenu annuel de l'entrepreneur puisque le non enregistré dispense du calcul des résultats sur la même période aux fins de dresser le bilan et de payer l'impôt sur le bénéfice.

On doit prendre la semaine comme période de référence même si la comptabilité nationale a besoin de données annuelles.

Le secteur informel reste plus stable que le secteur moderne parce qu'il est moins soumis aux problèmes de la conjoncture mondiale. Il utilise très peu de capital mais relativement plus de main-d'oeuvre et les matières sont généralement d'origine locale. La contribution au PIB, en 1987, a été de 63%. L'intégration de cette contribution implique qu'on doit pouvoir mesurer, par sexe, les effectifs exerçant une activité dans le secteur au niveau national ainsi que la production attribuable à ces effectifs.

Les exposés relatifs aux expériences nationales et concernant les pays cités plus haut ont confirmé une fois de plus les conclusions tirées dans le cadre des quatre pays ayant fait l'objet d'étude de cas; à savoir:

- intérêt récent pour le secteur informel;
- définition du secteur variant d'un pays à l'autre;
- sources des données sectorielles et ponctuelles (cas de la République centrafricaine) dont la principale semble être le recensement démographique;
- données existantes généralement non présentées par sexe;
- part du secteur informel dans la production nationale généralement estimée, mais sans précision sur la part relative des femmes dans cet indicateur.

Les exposés sont venus confirmer également l'importance et la justification du présent Atelier.

Les débats ont surtout concerné des points d'éclaircissement statistiques (chiffres) et de concepts (notamment la part du secteur informel dans le PIB au Niger, les concepts de branches d'activité en Côte d'Ivoire, l'appréciation qualitative d'une variable quantitative par le représentant de la RCA, etc.).

Enfin s'agissant d'une question relative aux causes de l'exclusion de la contribution des femmes dans les PIB, l'observation a été faite qu'il n'y a jamais eu d'exclusion à proprement parler. Les comptes ayant une approche globale sans distinction par sexe, seules les activités difficiles à estimer sont exclues. Malheureusement ces activités sont souvent féminines.

V. METHODOLOGIES A EMPLOYER POUR LA COLLECTE ET L'ANALYSE DE DONNEES SUR LE REVENU, LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DU TEMPS DANS LE SECTEUR INFORMEL

Relativement au thème principal de la séance, on a inscrit à l'ordre du jour, les points suivants:

- a) exposé sur les types d'enquêtes, la disponibilité de données, les lacunes et limitations, et les informations complémentaires requises;
- b) observations concernant les enquêtes et les recensements sur les établissements et les industries;
- c) exposé des participants concernant les enquêtes nationales sur le revenu et les dépenses et sur la production dans le secteur informel;
- d) exposé sur les fondements et les utilisations des schémas des tableaux du chapitre VI du Manuel.

A. Types d'enquêtes, disponibilité, lacunes et limitations des données pour l'analyse des revenus, de la production et de l'utilisation du temps dans le secteur informel

Actuellement, les données disponibles sur le secteur informel proviennent d'estimations indirectes ou d'enquêtes directes.

Les estimations indirectes portent sur l'emploi et sur la production et l'analyse comparative des sources de données sur l'emploi (données exhaustives des recensements de population, données partielles sur l'emploi moderne enregistré) permettent de faire ressortir par solde l'emploi informel. Dans la comptabilité nationale, les productions des branches d'activité informelles sont estimées à partir de *l'établissement d'équilibres emplois-ressources par produits* (production + importations = consommation finale + consommation intermédiaire + investissement + exportations); et en faisant de nombreuses hypothèses. Les enquêtes sur le secteur informel peuvent être classées en deux catégories: les recensements et enquêtes d'établissements ou d'entreprises, et les enquêtes auprès des ménages.

Les recensements d'établissements servent de base de sondage pour les enquêtes sur les petites entreprises du secteur informel. Mais leur couverture est limitée et ne permet de saisir que la partie visible du secteur informel. Par ailleurs, les enquêtes par sondage sur les petites entreprises ont généralement mis l'accent sur les activités "modernisables" où les femmes sont les moins nombreuses, le commerce étant souvent exclu des enquêtes. Ainsi l'essentiel des activités informelles féminines reste invisible dans ces enquêtes qui, cependant, ont de plus en plus cherché à adapter les questionnaires à une réalité spécifique difficile à appréhender.

C'est pourquoi depuis une date récente et avec l'appui du Bureau de statistique des Nations Unies, des enquêtes auprès des ménages visant à saisir les activités informelles ont été lancées. Les activités informelles, féminines en particulier, sont ainsi saisies dans toute leur diversité: petites entreprises, travail de rue, travail à domicile ou itinérant, activités secondaires, en milieu urbain et en milieu rural. Il convient dans ces enquêtes d'améliorer la qualité des données en interrogeant les personnes directement concernées et en se rendant le cas échéant sur le lieu de travail.

Par ailleurs, l'adjonction de questions ou de modules spécifiques sur les activités informelles dans les enquêtes permanentes auprès des ménages - lorsqu'il en existe - devrait permettre de suivre l'évolution d'un secteur dont la connaissance reste trop souvent intermittente.

Enfin les enquêtes sur l'emploi du temps semblent particulièrement bien adaptées pour tenir compte de la contribution des femmes aux activités de production, particulièrement dans la perspective du produit national élargi.

Quant aux observations concernant les enquêtes et les recensements sur les établissements et les industries, les principaux objectifs en ont été soulignés, à savoir:

- les caractéristiques administratives, juridiques et financières;
- les caractéristiques socio-économiques et culturelles des travailleurs;
- la mise en place de fichiers d'entreprises;
- les caractéristiques de la production etc.

Par ailleurs il existe une limitation du champ de l'enquête avec un seuil minimum de travailleurs, et aussi une exclusion des travailleurs indépendants et des personnes des établissements utilisant un effectif au-dessous du seuil fixé. Par contre, il pourrait y avoir un risque de double compte des titulaires de plusieurs emplois.

L'enquête ne touchant que des personnes occupées, laisse de côté les personnes à la recherche d'emploi.

Contrairement à ce qui est dit dans le Manuel, les travailleurs familiaux et les non salariés ne sont pas systématiquement exclus.

Les problèmes liés à la collecte des données ont été évoqués, notamment:

- a) la réticence des enquêtés à déclarer certains indicateurs économiques tels que le chiffre d'affaires, le capital et le revenu, et le problème de la fiabilité des données;
- b) l'absence de monographies complémentaires et la non prise en compte des erreurs et des aléas;
- c) la nécessité d'investigations périodiques alternées: recensements, enquêtes. Compte tenu du nombre d'enquêtes programmées dans les entreprises, il serait souhaitable de favoriser les actions concertées avec les autres structures d'enquêtes afin de réduire le nombre de sorties sur le terrain et d'éviter d'indisposer les entrepreneurs.
- d) l'adaptation des objectifs aux besoins périodiques par l'adjonction d'éventuels modules. Ces modules doivent être appropriés à la collecte de données pour le secteur informel en général et les femmes en particulier.

L'avantage lié à ces enquêtes est l'obtention de données plus fiables grâce à l'utilisation des dossiers administratifs mais leur inconvénient majeur est la couverture limitée.

Dans la partie "constatations générales," les participants ont considéré un certain nombre de lacunes dans les recensements, enquêtes et études spéciales disponibles dont les principales sont:

- a) le manque général de statistiques ventilées par sexe à l'exception des recensements et enquêtes démographiques et les enquêtes sur l'emploi;

b) la limitation dans la couverture.

Beaucoup d'efforts restent à faire par les gouvernements des pays pour développer les concepts, améliorer les définitions et élargir la portée des diverses sources de données. Aussi, à l'heure actuelle, l'établissement de tous les tableaux proposés dans le Manuel peut représenter un exercice assez lourd pour nombre de pays tenant compte surtout du manque de moyens en personnel des services nationaux de statistique, notamment de ceux responsables de la comptabilité nationale.

Un ordre de priorité doit être fixé pour l'élaboration de ces statistiques suivant les renseignements disponibles et les besoins. Le but n'est pas de faire des estimations ou suppositions basées sur des fondements vagues mais d'élaborer des statistiques fiables basées sur des sources de données sérieuses pour ne pas induire en erreur les autorités de planification et autres utilisateurs.

Il semble que l'établissement de l'effectif de la main-d'oeuvre par sexe et par type d'activité économique en zone urbaine et en zone rurale doit avoir la priorité, et les informations sur les gains restent encore à recueillir.

L'utilisation fréquente dans les études pilotes des statistiques de comptabilité nationale pour estimer les gains des femmes par activité dans le secteur informel de l'industrie, du commerce et des services risque d'aboutir à des chiffres qui ne sont pas réalistes car les informations utilisées par les services responsables de l'établissement des comptes nationaux comportent beaucoup de lacunes sérieuses eu égard à l'estimation du secteur informel.

Pour évaluer les gains des femmes dans le secteur informel et leur contribution à la production, des enquêtes spatiales limitées devront être effectuées pour les activités principales. Un nombre limité d'échantillons bien choisis en zone urbaine et en zone rurale peut bien suffire pour l'estimation de l'ensemble.

Pour avoir une idée plus précise de la participation de la population active, il est essentiel de disposer des données sur la durée du travail. Ces statistiques peuvent être établies par type d'activité économique, par groupe professionnel ou par situation dans la profession; elles font l'objet des tableaux 13 à 17.

L'étape suivante consiste à étudier les gains des différents participants à la production, lesquels doivent être, de préférence, classés de la même façon que les statistiques sur la durée du travail (tableaux 18 à 22).

B. Comptes et tableaux à établir sur la contribution des femmes au développement

L'élaboration des tableaux sur la contribution des femmes dans le secteur informel dépend de la disponibilité des renseignements statistiques et de la possibilité d'obtenir sur la base de ces données des classifications croisées appropriées.

Les tableaux à établir pour la mesure de l'effectif par sexe de la main-d'oeuvre et de l'activité économique du secteur informel sont les tableaux 18 à 25 du Manuel (pages 114-124). Ce sont:

Tableau 18: Population employée par sexe, par type d'activité économique et par gains.

Tableau 19: Population employée par sexe, par groupe professionnel et par gains.

Tableau 20: Population employée par sexe, par situation dans la profession et par gains.

Tableau 21: Population employée par sexe, par type d'activité économique, par situation dans la profession et par gains.

Tableau 22: Population employée par sexe, par groupe professionnel, par situation dans la profession et par gains.

Tableau 23: Population économiquement active par sexe, par type d'activité économique et degré d'instruction.

Tableau 24: Population économiquement active par sexe, par groupe professionnel et par degré d'instruction.

Tableau 25: Population employée par sexe, par situation dans la profession, par degré d'instruction et par gains.

Les systèmes de classification utilisés pour l'établissement des tableaux sont:

- la classification internationale type par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI);
- la classification internationale type des professions (CITP);
- la classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP)
- la classification internationale type de l'éducation (CITE).

Les tableaux doivent être établis pour les deux sexes participant au secteur informel. En tout premier lieu, il faut disposer de statistiques sur la population par groupes d'âge et par sexe, par situation d'activité et par degré d'instruction. Ces statistiques sont visées aux tableaux 1 à 5. Le tableau 6 présente la participation des travailleurs indépendants et des travailleurs familiaux non rémunérés appartenant aux différents groupes d'âge.

En second lieu, les tableaux 7 à 12 présentent les caractéristiques de la population active par sexe: type d'activité économique, groupe professionnel et situation dans la profession. Ces tableaux se présentent d'abord sous forme de tableaux simples, puis de classifications croisées. Ils répondent à des questions concernant la relation qui existe entre l'emploi des hommes et celui des femmes.

La série de tableaux se présente comme suit:

- les tableaux 1 à 5 sont des données de base pour l'analyse;
- les tableaux 6 à 12 sont des données sur la population économiquement active;
- les tableaux 18 à 22 font référence aux gains;
- les tableaux 23 à 27 présentent les différents facteurs économiques;
- les tableaux 31 à 37 sont relatifs au PIB.

Les amendements proposés pour améliorer cette classification sont les suivants:

a) introduire un tableau sur les branches d'activité et la formation professionnelle, très important pour les femmes qui sont pour la plupart analphabètes;

b) à la page 93 pour la variable degré d'instruction, remplacer plutôt par études primaires, secondaires et supérieures;

c) à la page 97, ajouter élevage dans la liste des activités économiques.

C. Les expériences nationales

Les participants ont présenté leur expérience nationale en matière de collecte, de compilation et d'analyse de données, la prise en compte du secteur informel dans les travaux de comptabilité nationale, les activités rémunératrices des femmes ainsi que les définitions du secteur informel.

Les participants ont entendu tour à tour le Cameroun, le Bénin et le Burkina Faso.

Bénin: M. Attin a indiqué que plusieurs recensements, études et enquêtes sont les sources d'information sur le secteur informel au Bénin. Le Recensement général de la population de 1979 et le Recensement des entreprises artisanales de 1980 ont permis de disposer de données sur la population répartie par sexe, sur la population active occupée selon les branches d'activité et différenciée par sexe ainsi qu'une classification des entreprises artisanales en 12 types d'activité. Il faut remarquer que toutes ces activités échappent aux règles légales et institutionnelles en raison de l'absence de comptabilité, la non inscription au registre en commerce, ou à la sécurité sociale, de lieux d'implantation non fixes. Il n'y a pas de distinction de sexe.

L'étude sur le coût du passage du secteur informel au secteur formel, initiée par le Bureau international de travail (BIT), avec le but de recenser toutes les contraintes d'ordre institutionnel et légal qui entravent son développement et son épanouissement, devrait déboucher sur des propositions aux pouvoirs publics compétents; la même étude a mis en évidence plusieurs contraintes. M. Attin a souligné l'urgence de prendre des mesures d'encouragement pour assurer la promotion du secteur informel qui joue un rôle important en procurant des revenus aux ménages et en assurant une formation professionnelle qui dispense l'Etat de cette tâche.

Enfin l'enquête sur le commerce informel entre le Nigéria et le Bénin a mis en évidence les activités des échanges informels entre les deux pays.

On a effectué des études pour évaluer les activités informelles jugées importantes dans l'économie, c'est-à-dire les activités du commerce, des transports, du bâtiment et travaux publics et des hôtels, bars et restaurants.

Pour conclure, les comptes nationaux du Bénin présentent depuis 1982 pour chaque branche de la CITI une composante informelle qui approche une proportion globale de 20 à 30 % du PIB sans tenir compte de l'agriculture.

Burkina Faso: M. Sanou a indiqué que les investigations effectuées au Burkina Faso, sur la valorisation du statut de la femme en tant qu'agent de production, et sur l'inventaire des activités rémunératrices, ont mis en évidence qu'il y a des contraintes qui pèsent sur les activités des femmes plus que sur celles des hommes; que l'affirmation de son rôle dans la production et le processus économique n'est pas un handicap à son rôle social, et que son intégration au développement impose un allègement des charges sociales et domestiques qui l'accaparent. Les impératifs économiques (emplois, revenus, amélioration des conditions matérielles de vie des familles, etc.), sociaux (redistribution en faveur de couches les plus exposées à la pauvreté, lutte contre les vices sociaux, etc.) et politiques (affirmation de la dignité des femmes, émancipation, etc.) poussent à la mobilisation des femmes pour les aux tâches de développement.

Les données du Rapport sur l'emploi de 1975 ont fait ressortir que les femmes n'étaient que 296 dans le secteur privé et les femmes salariées du secteur public 1.441, dont 1.378 voltaïques. La nécessité d'une étude s'imposait: en 1981 les effectifs féminins n'étaient que 12,97 %; en 1984, 20,4 % contre 79,6 % pour les hommes parmi les 28.083 travailleurs du secteur moderne selon les informations du Centre national de traitement de l'information (CENATRIN).

Mme. Balima a remarqué que dans le secteur formel les femmes sont moins représentées en raison du faible taux de scolarisation, du poids des traditions, de l'irrégularité des chances, de l'image de la femme et surtout de la place que lui accorde la société: fonction génératrice et tâches domestiques. Beaucoup de facteurs comme la méconnaissance et la sous-estimation du rôle économique de la femme hypothèquent les chances de développement. En milieu rural, les contraintes sont plus importantes et les chances d'un emploi salarié sont plus faibles.

L'oratrice a souligné l'importance d'identifier les contraintes qui pèsent sur les différents aspects de la vie de la femme, comme la création d'un inventaire des activités lucratives déjà menées et celles susceptibles d'être lancées au regard des potentialités décelées dans les villages. Les résultats de l'étude réalisée dans 30 villages de cinq provinces indiquent que 84 % des femmes mènent des activités lucratives; 54,5 % ont déclaré intervenir dans l'artisanat, surtout dans les transformations alimentaires, la poterie, la vannerie, le tissage, le filage, la fabrication de savon traditionnel, etc.; 58 % s'adonnent, de façon continue, au commerce. Quant aux revenus, ils sont plutôt faibles: entre 32.000 et 91.000 CFA. Ils reflètent bien l'ampleur des contraintes qui pèsent sur le travail économique de la femme qui est mal rétribué.

M. Sarambe a relevé que la Direction de l'artisanat du Burkina Faso, d'après les études, analyses, recherches et expertises réalisés en collaboration avec les intervenants dans le secteur, a déterminé l'adoption d'un Plan directeur pour la promotion de l'artisanat au Burkina Faso, la réglementation de la profession d'artisan (ZATU AN VII 0048/FP/PRES du 25/07/90) et la classification des secteurs d'activités artisanales (KITI No AN VII 040/FP/PRECO du 25/07/90).

Le recensement général de la population de 1985 indique l'existence de 528.000 artisans dont 307.000 femmes et 221.000 hommes, représentant respectivement 58 % et 42 % des artisans actifs du pays. Le métier exercé à titre principal indique: 94.000 personnes dont 36.000 femmes et 52.000 hommes et à titre secondaire: 434.000 personnes dont 271.000 femmes et 163.000 hommes. Dans les tableaux I et II on trouve la situation nationale des activités artisanales par métier et la situation des activités artisanales par province pour tous les métiers confondus. Se référant aux indicateurs du secteur, il a souligné qu'il y a 390.597 entreprises artisanales et 16.500 employés salariés, le niveau d'instruction est très bas, la formation professionnelle est peu courante, seulement 1 % a reçu une formation professionnelle. On a proposé l'exécution d'une étude de comportement du consommateur face aux produits et services de l'artisanat, la réalisation de recherches et la constitution d'un fichier de projets et d'activités de promotion de l'artisanat. La mise en place d'un système de suivi statistique et la mise à la disposition des artisans des outils simples de gestion permettant d'évaluer la capacité de production du secteur sont nécessaires pour résoudre la méconnaissance des potentielles du secteur.

M. Guindo a expliqué que la limitation du potentiel de l'emploi salarié par rapport au problème de l'emploi, a poussé l'Office national de la promotion de l'emploi, à réaliser en 1987 des études et des enquêtes dans le secteur informel qui ont permis de connaître, par sexe, les effectifs occupés, la répartition des activités, le niveau d'instruction, la situation dans la profession et la répartition par âge et par sexe. L'élément féminin - 40.391 sur 83.109 enquêtés - représente 48,60 % de l'effectif total. A Ouagadougou les femmes représentaient 50,75 % des enquêtés. Elles sont nombreuses (34.871) dans le commerce, mais la grande majorité d'entre elles sont analphabètes (33.626); il s'ensuit que le chiffre d'affaires moyen calculé est le plus bas (19.394F CFA).

L'approche du secteur informel a été pragmatique, on l'a basée sur l'observation de la réalité socio-économique ainsi que sur des études antérieures pour élaborer une liste de petits métiers qu'on pouvait compléter au cours de l'enquête même. On se propose de recueillir des informations plus qualitatives puisque le but principal est d'éclaircir les actions de promotion du secteur informel.

Congo: M. Matamona a défini le secteur informel du Congo comme l'ensemble des unités de production qui ne sont pas organisées sur le plan comptable et ayant des effectifs salariés très limités. On peut les ranger en deux catégories: celles qui ne sont pas enregistrées dans les fichiers des services de l'administration fiscale et celles qui sont imposées au forfait.

Les services spécialisés des administrations publiques et privées fournissent les données de base, généralement complétées par des évaluations effectuées à partir des hypothèses formulées par le Service national de la statistique. C'est-à-dire que les données sont des statistiques portant sur la production en quantités physiques que l'on valorise par la suite. Les travaux réalisés par le Bureau d'études contribuent à l'estimation des indicateurs de comptabilité nationale du secteur informel. Il faut remarquer que depuis plus d'une quinzaine d'années, on n'a jamais pu effectuer des enquêtes statistiques portant sur les activités de l'industrie, du commerce, de l'artisanat et des services.

Pour estimer les comptes nationaux on a utilisé une adaptation du système de comptabilité nationale des Nations Unies. L'estimation de la production est directe au niveau de chaque branche sauf pour le commerce où elle est obtenue par la différence entre le total des marges de commerce de l'ensemble des unités opérant sur le territoire et la somme des marges de l'ensemble des unités organisées sur le plan comptable. Les emplois du compte de production (consommation intermédiaire, salaire, consommation de capital fixe, impôts) sont estimés à partir de travaux effectués par les Bureaux d'études et des hypothèses des comptes nationaux. En 1986, le taux de croissance enregistré par le secteur informel à prix courants a été de 13,3% et sa contribution au PIB est passée de 18,3 % à 26,9 %. Cette situation est essentiellement due à la baisse vertigineuse de la valeur ajoutée des industries extractives.

Après les différents exposés relatifs aux méthodes d'enquête et aux expériences nationales, les points importants soulevés lors des discussions ont été les suivants:

- la définition du secteur informel doit être étudiée sérieusement;
- il y a un problème avec la notion de salarié qui est vide de sens. L'existence aussi de plusieurs formes de salarial est soulignée;
- quel est le critère de l'activité principale et de l'activité secondaire?
- pour le cas de l'artisanat, il y a lieu de noter que ce sont les priorités nationales qui déterminent les données;
- la comptabilité nationale comporte souvent des lacunes en Afrique;
- une recommandation est souhaitée sur la concertation entre les services statistiques et les services techniques de la promotion des femmes pour une meilleure prise en compte de cette dimension;
- les impôts sont une source à exploiter dont il faut tenir compte;
- le recensement n'est pas aussi fiable qu'on le pense. Plus on va dans le détail, moins les données sont fiables.

Ces remarques démontrent la complexité liée à l'analyse des statistiques d'une manière générale et à la problématique particulière des statistiques relatives à la contribution des femmes au produit national.

VI. COMPILATION DE STATISTIQUES SUR LA CONTRIBUTION RELATIVE DES FEMMES ET DES HOMMES AU SECTEUR INFORMEL DANS LE CADRE DES COMPTES NATIONAUX

La séance V a traité de la compilation des statistiques sur la contribution relative des femmes et des hommes au secteur informel dans le cadre des comptes nationaux, avec comme référence les chapitres V et VII du Manuel technique et la Synthèse des études de cas.

A. Notions et méthodes statistiques pour mesurer la contribution des femmes

Le premier exposé a été fait par Mme. Nguyen et avait trait aux notions statistiques et limites de la production, aux types de statistiques à compiler et aux méthodes d'approche pour mesurer la contribution des femmes au secteur informel.

L'oratrice a commencé par rappeler les principales notions de comptabilité nationale dans le cadre du présent SCN, puis a axé son intervention sur le compte de production qui intéresse particulièrement les participants particulièrement lorsqu'il s'agit de cerner le secteur informel.

La production pour compte propre en vue de la consommation est définie dans le SCN (1968) comme incluant:

- a) Toute la production de subsistance des produits primaires, qu'elle fasse l'objet d'autoconsommation, troc ou de vente contre espèces;
- b) La production d'autres biens et services que les producteurs consomment dans leurs ménages et qu'ils produisent également pour le marché;
- c) La transformation des produits primaires par leurs producteurs, en vue d'obtenir du beurre, du fromage, de la farine, du vin, de l'huile, des tissus ou des meubles pour leur propre usage, même s'ils ne vendent aucun de ces produits;
- d) Le loyer, des logements occupés par leurs propriétaires (loyer imputé);
- e) Les services domestiques rendus par un ménage à un autre;
- f) Les constructions et réparations pour compte propre effectuées par les entreprises et les ménages.

Le document de révision du SCN présenté pour discussion dans les réunions des commissions régionales sur le SCN en 1990 adopte une définition de la production légèrement différente de celle du SCN de 1968. Sont incluses dans la production:

- a) La production de tous les biens et services qui sont actuellement livrés à d'autres unités économiques qu'ils soient payés contre espèces ou non;
- b) La production des biens retenus par les producteurs pour leur propre usage mais qui ont pu être offerts à d'autres unités économiques sur le marché;
- c) La production des services pour l'autoconsommation pour laquelle les facteurs de production sont rémunérés par le producteur comme c'est le cas des services non marchands des administrations publiques, des institutions privées à but non lucratif et les services domestiques.

Par contre, sont exclus du champ de la production:

- Les réparations entreprises par les locataires,
- Les services domestiques et services personnels effectués pour compte propre des ménages. Toutefois étant donné leur importance il est recommandé d'estimer la valeur imputée de ces services et de les mettre dans des tableaux complémentaires comme une extension du PIB.

Cette notion du PIB élargi est encore au stade d'étude.

A été signalée la difficulté de la collecte des données en quantité physique de certains produits transformés pour consommation propre du ménage, tels que la pâte d'arachide, le beurre de karité, par exemple. Dans ce cas il faut utiliser plusieurs sources: enquêtes budget consommation, nutrition, statistique de production et des ventes, etc.

Pour les produits primaires transformés par le ménage pour sa propre consommation, il faut tenir compte des habitudes régionales de consommation; sinon on risque d'aboutir à des erreurs d'estimation.

En ce qui concerne le portage d'eau, il est préconisé d'estimer la valeur ajoutée à partir du nombre d'heures consacrées à la collecte et au portage, bien que l'unanimité ne soit pas faite autour de cette méthode. Il semblerait que l'estimation d'une consommation d'eau par tête soit irréaliste. De toute façon, seule une enquête par sondage sur l'emploi du temps pour cette activité spécifique serait appropriée pour une telle estimation.

Par ailleurs, les activités ménagères examinées dans le PIB élargi ont suscité beaucoup de problèmes quant à leur évaluation. ►

Il est préconisé de les valoriser au prix des services similaires qui existent sur le marché.

De toute façon, pour pouvoir faire des comparaisons régionales ou internationales sur le bien-être, le PIB élargi est un passage obligé.

La valorisation en général pose des problèmes. Le prix concerné doit correspondre au prix de production au premier point de vente. Lorsque des biens sont vendus et autoconsommés, le prix pour l'autoconsommation est égal au prix de vente, mais lorsque le bien est uniquement autoconsommé, on valorise cette autoconsommation au prix du marché de la localité la plus proche.

Pour ce qui est des services de loyer imputé, il faut tenir compte de la cotation sur le marché pour le même type de logement en tenant compte des frais d'entretien et de réparation. En zone rurale il faut procéder autrement et tenir compte du coût de réparation et de remplacement. Pour ce qui est de la valorisation des biens de capital fixe pour compte propre il faut utiliser les prix du marché. Par exemple au niveau des logements, l'estimation doit tenir compte de la valeur des matériaux de construction achetés, du temps de collecte (pour ceux non achetés), du temps de construction.

Le temps peut être valorisé dans les deux cas suivants:

- Salaire journalier moyen d'un ouvrier agricole;
- Salaire journalier moyen d'un maçon en zone rurale.

D'où la nécessité d'enquêtes restreintes sur le sujet.

Dans le cas du portage d'eau, il est préconisé de valoriser le temps de portage par le salaire moyen dans la zone. Pour estimer les services de 'stockage, il est recommandé de faire la différence de prix avant et après le stockage.

En ce qui concerne la mesure du PIB, il y a trois approches à utiliser selon la disponibilité de l'information:

- l'approche de production,
- l'approche des dépenses,
- l'approche des revenus.

En général la première approche est plus fiable pour le secteur informel. Pour ce qui est du secteur informel, les méthodes d'estimation sont liées aux sources de données. Pour les biens artisanaux, on utilise l'approche de production à partir d'enquêtes, sinon ce sont les deux autres approches qui seront utilisées.

Quant à l'estimation dans le commerce, notamment le commerce ambulant ou saisonnier, on peut utiliser les données des recensements; puis la valeur ajoutée sera estimée à partir des petites enquêtes par sondage sur le revenu moyen.

Par ailleurs, dans la version révisée du SCN, la classification socio-économique des ménages a été plus développée en vue de l'établissement de la matrice de comptabilité sociale qui montre le lien entre le revenu créé par la production et le revenu utilisé pour la consommation du ménage. Ceci permettra une meilleure formulation des politiques d'amélioration du niveau de vie de la population.

Il est souligné, en conclusion, la nécessité d'une meilleure coordination des activités statistiques.

Par ailleurs, la pénurie de moyens humains et matériels nécessite l'établissement d'un ordre de priorité en matière de travaux statistiques.

B. Les expériences nationales

Les exposés ont mis l'accent sur les activités des femmes, sur le concept et les objectifs du secteur informel ainsi que sur la disponibilité de statistiques et d'indicateurs par sexe dans le même secteur.

Algérie: M. Hammouda a expliqué que le secteur informel en tant que tel, n'a jamais été cerné en Algérie. Par l'insistance de quelques statisticiens sensibilisés au problème le secteur informel sera intégré à la prochaine enquête auprès des ménages (1991) dans le cadre du récent accord signé entre l'Office national des statistiques et le PNUD.

On estime que le nombre des femmes du secteur informel, qui peuvent être confondues avec les femmes au foyer partiellement occupées, est la moitié de celles travaillant dans le secteur formel. Un tiers seulement a une activité régulière. Les activités économiques marchandes ont une durée moyenne hebdomadaire de 19 heures. On connaît la ventilation par profession mais non leur production réelle. Selon certaines estimations, à partir des résultats de la dernière enquête, il semble que l'on sous-estime leur production, eu égard aux prix généralement appliqués.

Néanmoins on se félicite de l'élargissement du champ de la production ainsi que des recommandations en matière d'estimation d'un PIB élargi. De cette manière on peut mieux appréhender l'activité des femmes.

Le nombre de celles qui se consacrent aux tâches ménagères est 10 fois plus élevé que le nombre de celles économiquement actives.

Il faut dire que jusqu'à présent, la confection de vêtements considérée comme faisant partie des activités domestiques, n'était pas valorisée; or il est demandé de l'inclure dans le champ de la production puisque les achats de tissus représentent le cinquième du budget alloué à l'habillement. Il est très important de tenir compte de cette production puisque, moyennant quelques hypothèses sur la valeur ajoutée, on aboutit à un chiffre quatre fois plus grand que le total de la même activité du secteur informel.

Sao Tomé-et-Principe: Mme. Alves Batista Azevedo a souligné que l'économie de Sao Tomé-et-Principe est remarquablement agricole: 70 % de la population vit de la culture du cacao et est fortement conditionnée par la fluctuation de la production et des prix sur le marché international.

Le PIB réel, après une augmentation significative entre 1975 et 1980, subit une régression de l'ordre de 28 %. De 1.878,3 millions de dollars en 1980 on est passé à 1.362,5 millions en 1981.

Ces résultats négatifs sont dûs à la chute brutale de la production de cacao à environ 4.000 t (-45 %) et du coprah à 3.000 t (-25 %), à la faible capacité de gestion des entreprises publiques agro-pastorales et à la sécheresse, ainsi qu'à la forte baisse des cours internationaux du cacao.

La comptabilité nationale a enregistré, pour 1985 à 1988, une progression annuelle d'environ 3,8 % du PIB en termes réels.

En conséquence de la détérioration de la balance de paiements, au début des années 80, le gouvernement a dû recourir à l'emprunt pour financer les importations de biens de consommation et de production. La dette a atteint environ 107,8 millions de dollars en fin 1988, soit près de 15 % du PIB.

La méthodologie appliquée dans l'enquête sur le secteur informel et la participation des femmes s'est développée en deux étapes: la première sur le secteur localisé, c'est-à-dire commerce, cordonnerie, charpenterie, etc., et la deuxième sur le secteur non localisé des districts limités aux principales villes, étant plus étendu dans le district de Agua Grande. On a interrogé, dans le marché comme démonstration, 10 personnes chacune à son tour.

On a observé que le secteur informel, selon le concept exprimé, est celui qui emploie moins de 10 personnes travaillant sans aucune couverture sociale et qui ne tient pas de comptabilité.

On a souligné les difficultés quantitatives comme qualitatives pour obtenir des statistiques et des indicateurs par sexe dans le secteur informel.

En parlant du secteur informel on peut conclure qu'il n'a pas échappé au développement et permet à une partie considérable de la population de participer au programme d'ajustement structurel.

De l'enquête réalisée par le Ministère du travail et de la sécurité sociale (MTSS) en mai 1989, il ressort le poids du commerce de détail et des restaurants: la participation des femmes dans le secteur informel est très considérable, et l'emploi, dans les industries de transformation aussi bien que dans le cas de travailleurs indépendants, est notamment du sexe masculin.

Durant le débat, les questions ont porté aussi bien sur le premier exposé que sur ceux concernant les expériences nationales.

1) Il a été signalé la difficulté de calculer un excédent net d'exploitation pour le secteur informel et qu'il fallait se contenter de l'excédent brut d'exploitation. Il a été porté à l'attention des participants que dans les activités du secteur informel, il n'y a pas de différence sensible entre les deux notions d'excédent brut et net étant donné la faible valeur de l'équipement utilisé. Aussi c'est la notion d'excédent brut d'exploitation qui est utilisée.

2) Quelques participants n'ont pas été d'accord sur la mesure du portage de l'eau par le temps, puisque ce temps dépend de l'infrastructure sociale environnante.

3) Les statistiques des effectifs du commerce sont souvent surestimées car il y a transformation avant la vente (souvent dans le foyer).

4) Le problème des importations illicites a été signalé (Algérie, Bénin), mais aucune solution adéquate n'est préconisée. Toutefois, il a été signalé que si l'on dispose de données sur les ventes pour ces produits ou la consommation de ces produits, l'établissement des équilibres emplois/ressources permettrait d'estimer de façon plus ou moins approximative les importations illicites.

5) L'estimation du capital fixe pour le secteur informel est difficile pour plusieurs raisons: confusion entre le logement et le local où s'exerce l'activité, l'inexistence d'un marché immobilier, l'utilisation des moyens de transport pour le ménage et pour l'activité. Il a été suggéré de considérer le bien comme bien de capital si son usage pour des fins autres que l'usage personnel est plus important.

6) Pour ce qui est de l'approche par les marges commerciales, il a été demandé qu'elle soit plus détaillée, dans la mesure où les marges commerciales sont variables selon le type de biens vendus.

7) La notion du capital dans le secteur informel reste plus ou moins ambiguë, d'ailleurs pour certaines activités l'équipement est rudimentaire et donc c'est l'estimation de la valeur ajoutée, qui est plus importante. Et même lorsque l'équipement existe, il n'y a pas d'inventaire à proprement parler.

8) Bien que la notion du PIB élargi ne soit pas encore adoptée, il faut essayer de standardiser les concepts d'abord pour pouvoir déterminer les modalités pratiques pour les estimations.

Il reste maintenant aux autorités de chaque pays à réviser leur programme de développement statistique pour inclure les priorités soulevées tout au long de cet Atelier de travail afin d'améliorer et de développer les statistiques sur les ménages en général et les statistiques sur le secteur informel ainsi que celles sur la contribution des femmes dans ce secteur.

L'importance et l'exigence des statistiques ventilées par sexe dans les divers recensements, enquêtes, études spéciales, collecte régulière des données économiques et sociales par les divers ministères, institutions publiques et privées sont la condition première pour l'élaboration de statistiques sur la participation des femmes dans le secteur et l'évaluation de leur contribution à la valeur ajoutée.

Pour l'élaboration du programme de développement statistique, un effort concerté de tous les utilisateurs et producteurs de statistiques est essentiel.

En plus, il faut s'assurer qu'il y ait une coordination des activités de production statistique dans le pays pour éviter les doubles emplois.

Etant donné la pénurie des ressources financières et des moyens en personnel dans la plupart des pays, un ordre de priorité doit être fixé dans le programme de développement statistique. Des ressources doivent

être recherchées et des structures adéquates mises en place pour la réalisation de chaque étape du programme.

Les estimations de comptabilité nationale actuellement disponibles dans la plupart des pays comportent encore beaucoup de lacunes notamment eu égard à l'estimation de la production et du PIB du secteur informel. Beaucoup reste encore à faire. Aussi, en attendant, tous les efforts doivent être faits par les comptables nationaux pour exploiter au maximum toutes les sources de données directes et indirectes disponibles afin d'améliorer dans une certaine mesure la qualité des chiffres sur la contribution du secteur informel au développement et de la participation des femmes dans ce secteur.

VII. LES THEMES SPECIFIQUES PROPOSES POUR LES DISCUSSIONS DE GROUPE ET LES RAPPORTS DE GROUPES

A. Formation des groupes de travail

Les participants ayant été répartis en trois groupes de travail devaient tous travailler sur les thèmes suivants.

1. Première session des groupes de travail

1) Précision et harmonisation des concepts et méthodes concernant le secteur informel et plus particulièrement:

- Définition du secteur informel et des critères d'identification;
- Définition de la population économiquement active;
- Définition de la limite de la production économique dégagée des comptes nationaux.

2) Choix et définition des indicateurs pour mesurer la contribution de la femme à la production nationale.

3) Adaptation des nomenclatures internationales aux besoins et aux circonstances nationales: nomenclature des professions, branches industrielles, situation dans la profession, etc.

2. Deuxième session des groupes de travail

1) Concernant les sources de données sur le secteur informel, quels types d'enquêtes seraient les plus appropriés pour réunir les renseignements sur la participation des femmes dans ce secteur et leur contribution au produit national?

2) Pour la planification des enquêtes pour le secteur informel, que ce soit les enquêtes spécialisées ou les enquêtes générales, quelles adaptations pourrions-nous proposer pour l'amélioration dans la mesure de la contribution des femmes au secteur informel? On pense ici à l'importance d'identifier les activités qui sont exercées plus souvent par les femmes, l'importance de s'adresser directement aux femmes pour répondre au questionnaire de l'enquête et non par l'intermédiaire du chef de ménage ou de l'établissement, l'importance de la mesure de l'emploi du temps, etc.

3. Troisième session des groupes de travail

- 1) Examen des tableaux proposés au chapitre VI du Manuel et recommandations pour leur révision.
- 2) Examen du projet de recommandations spécifiques pour la révision du Manuel.

B. Rapports des travaux

Groupe 1

D'entrée de jeu, le groupe 1 a eu à élire un vice-président en la personne de Philippe Nzaba et quatre rapporteurs qui sont: Mme. Sanzi Mbuluyo, Maxime Zida, M. Ibrahim Mairiga et M. J.J. Michel Randrianarison.

Sur le thème I, le problème de la non prise en compte du secteur agricole a été largement débattu et les uns et les autres ont vivement souhaité sa prise en compte dans l'étude sur le secteur informel. En effet, dans la plupart des pays en développement d'Afrique, la part de l'agriculture dans le secteur informel est très importante. Les participants ont donc souhaité que l'on tienne compte de l'aspect "agriculture dans le secteur informel" dans la rédaction du Manuel.

1. Définition du secteur informel

Concernant la définition du secteur informel, le groupe 1 s'est référé au paragraphe 26 du Manuel pour faire des critiques et a formulé les observations suivantes:

Le secteur est défini comme étant "la somme de toutes les unités productives qui n'emploient pas de salariés à titre régulier ou qui n'en emploient que très peu". Cette définition fait référence à la taille de l'unité de production que le groupe a jugé insuffisant. Egalement, le terme "salarié" à titre régulier ou non a fait l'objet de critique. Selon les expériences des participants, l'unité de production du secteur informel se caractérise par l'utilisation de main-d'oeuvre non rémunérée d'une part et d'autre part, dans le secteur dit formel, on rencontre certaines unités de production qui utilisent le même type de salariés. Compte tenu de cette situation, le groupe a relevé que le seul critère "taille" devrait être appuyé par d'autres critères pour bien définir le secteur informel. Les critères retenus sont les suivants:

- La taille
- Le degré de technologie
- Le niveau d'organisation, et
- Le non enregistrement auprès des services administratifs.

Pour le critère "taille", le groupe a retenu un effectif réduit de travailleurs et non de salariés. La raison en a été donnée plus haut.

Pour le critère "niveau d'organisation", les discussions ont montré que l'une des caractéristiques du secteur informel était l'absence de comptabilité en tant qu'outil de gestion.

Quant au critère "degré de technologie", on a retenu la technologie à forte intensité de main-d'oeuvre.

S'agissant de la définition de la population économiquement active donnée par le Manuel à la page 34 dans le paragraphe 95, on a recommandé que des investigations puissent être menées pour la prise en

compte des activités de la femme au foyer. Les investigations préconisées doivent permettre d'évaluer, entre autres, la part ou la contribution de la femme aux dépenses du ménage ou à l'épargne.

2. Indicateurs retenus pour mesurer la contribution des femmes au développement

A ce niveau, les indicateurs retenus pour mesurer la contribution des femmes au développement économique sont:

- indicateurs socio-démographiques, pour mesurer la population active, le taux de participation à l'activité par sexe, le taux de chômage, etc.;
- Indicateurs économiques (enquêtes spécifiques) pour mesurer le rendement, le temps de travail, le PIB par sexe, etc.

Quelques participants à l'Atelier ont fait des propositions pour évaluer la productivité par sexe en procédant par des enquêtes légères et permanentes, faire un inventaire exhaustif des sources de données afin d'avoir des informations et essayer de faire ressortir les principales activités.

Sur ce point les recommandations suivantes ont été formulées:

- Il faut harmoniser les bases de calcul des différents indicateurs;
- Intégrer à la population active les femmes au foyer;
- Mettre à la disposition du comptable national des moyens d'investigation pour évaluer l'activité des femmes.

De façon générale, les statistiques sur l'emploi du temps font beaucoup de défaut dans les différents pays participants au séminaire. Il a été demandé d'encourager les directions de statistiques à réunir ce genre de données par une collaboration étroite avec les autres services susceptibles de disposer d'informations, afin de mieux appréhender le phénomène.

3. Nomenclature

Sur la nomenclature internationale des différentes activités, les participants ont adopté une recommandation; ils encouragent vivement tous les pays à l'adapter à leurs réalités nationales respectives.

4. La gestion des sources de données

Les différentes sources qui fournissent les données sur la participation de la femme sont:

- a) Le Recensement général de la population qui a l'avantage de fournir un large éventail sur la structure, la composition et l'activité de la population. L'inconvénient est qu'il est très coûteux et présente une lourdeur au niveau des opérations. Les résultats tardent aussi à être publiés;
- b) Le Recensement industriel et commercial fournit des informations claires statistiquement saisissables pour le chercheur;
- c) L'Enquête sur l'emploi du temps permet de collecter des informations sur les activités informelles "invisibles" opérées dans les ménages. Elle a aussi l'avantage d'être exhaustive en matière de couverture.

Il serait beaucoup plus intéressant pour collecter des données à l'aide de ces sources de mener des investigations dans les milieux urbains et ruraux parce qu'ils ne reflètent pas de la même manière les activités des femmes. Le secteur du commerce, suivi de l'industrie, et des services, doit être prioritaire pour saisir beaucoup plus la participation de la femme dans le secteur informel en zones rurales et urbaines.

5. Types d'enquêtes

Les types d'enquêtes qui permettent le mieux de saisir les activités informelles des femmes sont les suivants:

Enquête sur les emplois; elle permet de voir les structures des emplois et l'emploi du temps des femmes dans le secteur informel. Les participants ont fait remarquer que *l'enquête budget de consommation* est très coûteuse et qu'elle ne peut pas être menée dans les différents pays.

Ce qu'on a recommandé aux pays c'est de mener des enquêtes légères et permanentes de façon à saisir les données sur l'emploi du temps.

Pour mener à bien ces enquêtes, il a été demandé d'inclure dans le questionnaire des variables à caractéristiques démographiques (sexe), sociales (niveau d'instruction, appartenance religieuse, situation matrimoniale, nombre d'enfants etc.) économiques (consommation intermédiaire) et la variable emploi du temps.

Le questionnaire doit être simple et il doit concerner directement les femmes pour la collecte des données.

En plus, c'est en partant des enquêtes générales et exhaustives (Recensement général de la population, Recensement industriel et commercial) qu'on peut mieux cerner avec des enquêtes spécialisées à l'appui, la contribution de la femme dans le secteur informel.

Une recommandation a été retenue pour encourager ces enquêtes -- les gouvernements respectifs doivent initier ces enquêtes (générales et spécialisées) avec l'appui également des organismes internationaux qui peuvent leur apporter des contributions financières.

6. Propositions concrètes pour la révision du Manuel

a) *La non prise en compte de l'agriculture de subsistance* a été soulevée par le groupe. C'est ainsi qu'une recommandation est à faire pour élargir le concept du secteur informel à l'agriculture dans le cadre d'une autre étude sur le secteur informel.

Il faut retenir une définition harmonisée du secteur à partir de plusieurs critères; cette définition ne devra pas dépendre de la nature de l'activité, mais plutôt de son mode de production, de gestion et de son statut au regard de la législation.

Il est souhaitable qu'une recommandation soit faite pour l'amélioration des programmes statistiques, et la coordination étroite au niveau des services nationaux pour harmoniser la collecte des données.

b) *Les sources de données proposées:* Le groupe a estimé que les sources déjà citées sont suffisantes. Cependant il serait intéressant de donner suffisamment d'informations sur toutes les sources; chaque pays devrait prendre les dispositions pour utiliser la source la plus appropriée pour la collecte des données voulues.

c) *Modification des tableaux du chapitre VI du Manuel*: Il est souhaitable de réviser les tableaux et de les classer selon les divers aspects suivant la priorité des besoins. Il faudrait pour cela une liste de besoins des indicateurs prioritaires (se référer au rapport de la séance II du groupe 1 pour les observations).

Dans le cadre de la révision du SCN, il serait souhaitable que la proposition d'inclure les activités du ménage dans l'évaluation du PIB soit un acquis, même si les réflexions sur l'inventaire de ces activités devraient se poursuivre après l'Atelier.

Les recommandations de l'Atelier tenu en Zambie ont été reconduites par le groupe.

Groupe 2

Le groupe 2 a élu M. Ezana BAYALA comme Rapporteur.

1. Précision et harmonisation des concepts et méthodes

Précision et harmonisation des concepts et méthodes concernant le secteur informel:

- Définition du secteur et critère d'identification des unités dans le secteur;
- Définition de la population économiquement active;
- Définition des frontières de la production selon le SCN.

Choix et définition des indicateurs pour mesurer la contribution de la femme au développement économique:

- Part dans le PIB;
- Productivité dans les branches détaillées de l'économie;
- Analyse du secteur ménage dans les comptes nationaux;
- Statistiques sur l'emploi du temps.

Adaptation des nomenclatures internationales aux besoins et spécificités nationales et régionales:

- Professions;
- Branche d'activité;
- Situation dans la profession.

2. La définition du secteur

Il ne s'agit pas de donner une liste exhaustive de critères. Il faut se donner un certain nombre de critères concrets permettant la mesure du secteur. Parmi les critères mentionnés quels sont les plus pertinents et adaptés?

Il faut adapter le critère au type d'activité: commerce ou artisanat par exemple.

Le critère du non enregistrement semble rencontrer la faveur du groupe de travail. Le type d'enregistrement peut être celui utilisé par la comptabilité nationale: plan comptable ou non enregistrement fiscal.

Le non enregistrement doit être lié à celui de la taille. Le critère de taille peut être gênant pour certaines activités. Les orpailleurs par exemple peuvent avoir 15 salariés et des entreprises modernes seraient dans le secteur informel parce qu'elles ont moins de 10 salariés.

En République centrafricaine, on distingue les activités qui relèvent du domaine de subsistance et qui échappent à toute imposition.

En Algérie la comptabilité nationale utilise les activités enregistrées comme relevant du secteur informel et celles qui sont imposées au réel (et qui tiennent une comptabilité) comme relevant du secteur moderne.

Au cours des débats, une précision a été apportée en ce qui concerne le critère de taille: il s'applique aux établissements et non pas aux entreprises. Pour définir le secteur, le point de départ est la comptabilité nationale: on cherche le lien entre la comptabilité nationale et la définition de la population économiquement active; en d'autres termes comment passer du critère de non enregistrement en comptabilité nationale à un critère pertinent de population active?

3. La définition de la population économiquement active

La définition actuelle de la population économiquement active semble être assez large. C'est la façon dont la question est posée qui peut conduire à des sous-estimations. De même, la frontière de la production conduit à négliger certaines activités. Il faudrait prendre en compte les activités de soutien à la production (préparation des repas, entretien) qui permettent à l'homme de se consacrer à la production. Il conviendrait de prendre en compte toutes les activités domestiques qui ont un prix sur le marché. Il faut donc élargir le concept de production.

4. Le choix des indicateurs

On peut calculer la productivité des femmes et des hommes dans certaines branches.

Il faut mettre l'accent sur le PIB (production, revenu) et sur l'emploi du temps pour ce qui concerne la production ou la production élargie. L'évaluation de la production peut être souvent indirecte; la part de la femme dans ce secteur est alors mal évaluée, d'où la nécessité d'enquêtes.

Actuellement les femmes travaillent dans des secteurs peu rémunérateurs. Leur contribution dans ce secteur reste faible. L'activité féminine est liée à la crise et à la conjoncture économique dans le sens d'un conditionnement des tâches rémunératrices, ou au contraire dans le sens d'une diminution en raison de la concurrence accrue des hommes. La garde des enfants et les activités domestiques des femmes ne sont pas prises en compte ce qui conduit à une sous-estimation du PIB. Le PIB élargi permet de tenir compte de la contribution réelle des femmes. Se pose alors le problème du prix de référence du marché car certaines activités n'ont pas leur équivalent sur le marché.

On remarque que dans les pays développés où les activités domestiques sont passées du non marchand au marchand, le temps de travail de la femme ne diminue pas.

Le temps de travail semble un bon indicateur. En milieu rural les femmes ne se plaignent pas toujours de la polygamie qui peut leur laisser le temps disponible pour des tâches rémunératrices. Une potière se plaindrait du manque de temps pour exercer son activité rémunératrice.

Il faut analyser le secteur ménage dans le but de le désagréger pour prendre en compte le rôle de la femme.

5. Les nomenclatures

On peut dans un pays donné, adapter la nomenclature aux réalités.

On peut chercher un équivalent en terminologies locales de la nomenclature internationale. Il faut une adaptation dans le cadre de la nomenclature existante afin d'éviter un risque de dérapage.

La catégorie des apprentis est importante. Ceci est souvent lié à la législation en vigueur. Il faut continuer à collecter l'information qui a bien un sens et garder la classification du Manuel. Le problème des indépendants avec local et des indépendants sans local a été évoqué et celui de la catégorie de salariés en fonction du type d'organisation. De ce point de vue, il serait souhaitable de prendre des recommandations pour les Recensements de population des années 90 des Nations Unies.

6. Sources statistiques

Quels sont les problèmes et avantages rencontrés pour chaque source statistique:

- Recensements et enquêtes auprès des établissements et entreprises?
- Enquêtes auprès des ménages?

Quel type d'enquête serait le plus approprié?

Quelles adaptations à proposer pour l'amélioration de la mesure de la contribution de la femme dans le secteur informel?

7. Identification des activités exercées par les femmes

Des discussions qui ont porté sur les enquêtes auprès des établissements et des entreprises, plusieurs problèmes ont été soulevés notamment:

- a) Le risque de ne prendre en compte que la partie visible du secteur informel, alors que le pourcentage des femmes est le plus élevé dans la partie invisible;
- b) Ces enquêtes tendent à négliger les activités où les femmes sont les plus nombreuses. Dans le cas du commerce pris comme exemple, on peut dire que c'est dans ce secteur que les femmes rentrent effectivement dans le marché du travail;
- c) L'exclusion du milieu rural du fait que le choix des établissements est orienté vers ceux n'existant qu'en milieu urbain;
- d) La nécessité de disposer d'une base de sondage chaque fois qu'on désire effectuer une enquête sur échantillon.

La technique du sondage aréolaire est parfois utilisée, et l'aire est tirée au hasard. Tous les établissements se situant sur cette aire sont recensés avant l'enquête.

Le tirage au hasard des aires représente la principale difficulté de cette technique. On peut souvent négliger les aires où les établissements sont les plus nombreux, ou bien être confronté au problème de représentativité de l'échantillon. Certaines activités très importantes peuvent être omises. Un choix raisonné des aires pourrait éviter de laisser de côté les aires importantes.

Le choix d'un échantillon tournant a été proposé. Cela donnerait une idée précise des activités menées. Cependant, en l'absence d'une base, le problème de l'extrapolation se pose également.

L'extrapolation ne se fera pas par aire, mais par activité. Le groupe a par ailleurs proposé l'utilisation du même échantillon sur une base aréolaire afin de mener les enquêtes couplées établissements ménages.

En tant qu'entrepreneur, l'individu a tendance à cacher certaines informations: par exemple le nombre d'apprentis bien qu'élevé dans les établissements sera sous-estimé si ces derniers ne sont pas déclarés à la caisse de sécurité sociale.

Dans la réalité, il est possible que les opérations d'enquêtes sur les établissements ne soient plus coûteuses et ne nécessitent pas plus de temps que celles des ménages. Cela s'explique par la fréquence des enquêtes, celles-ci ne débouchant pas sur des actions concrètes.

En abordant les intéressées, il est nécessaire de mieux présenter le questionnaire, d'associer les organisations de femmes aux travaux d'enquêtes et d'utiliser des enquêtrices.

Les enquêtes en présence de tierces personnes ne donnent pas toujours des résultats fiables. Il est donc judicieux de procéder à des entretiens individuels, en s'adressant directement à la personne concernée. L'enquêteur doit également préciser les conditions des interviews.

Les enquêtes sur l'emploi du temps de la femme facilitent le relevé des activités menées. Beaucoup d'activités féminines qui semblent être appréhendées comme activités commerciales sont en réalité des débouchés de certaines activités de transformation. C'est le cas de la fabrication du beurre de karité, du soubala, de la pâte d'arachide. Ce sont des activités très mal saisies par les enquêtes.

Au niveau des ménages, les enquêtes orientées vers l'emploi du temps de la femme devraient être privilégiées. Elles permettraient d'apprécier la contribution des femmes à la population active. Le budget temps permet de mieux cerner les activités de la femme dans la journée. L'enquête budget temps est difficile en milieu rural. La difficulté majeure est l'appréciation des activités des femmes du milieu rural, car le découpage en termes d'heures n'y est pas très bien perçu. De plus, la variation des saisons peut modifier les activités des femmes.

La solution qui peut être envisagée est l'enquête participative qui consiste à faire appel à des enquêtrices motivées, qui accepteraient de séjourner dans les villages pendant toute la durée des enquêtes. L'enquête budget temps risque de perdre de vue l'aspect production. C'est pourquoi il est nécessaire de la coupler avec des enquêtes sur les activités. Une seule enquête ne suffirait pas pour l'obtention des résultats attendus, et les résultats de l'enquête dépendent surtout du lieu où celle-ci est menée, d'où la nécessité de ne pas trop charger l'enquête.

L'enquête budget-consommation permet d'obtenir certains renseignements importants dans l'évaluation de certaines activités telles que:

- Couture,
- Repas pris à l'extérieur,
- Travaux domestiques.

Les activités des femmes sont celles qui demandent très peu de formation et se pratiquent souvent à domicile.

Ce sont en général des activités rémunératrices:

- Commerce
- Couture
- Coiffure, etc.

Certaines activités auparavant exercées par des hommes tendent à être féminisées:

- Vente de produits de la chasse,
- Vente de produits de la pêche,
- Boucherie.

Mais des évolutions inverses peuvent être observées, notamment en situations d'ajustement où les effectifs licenciés peuvent exercer en concurrence avec les femmes dans certains secteurs de l'activité informelle. Pour mieux cerner la participation de la femme au PIB, il est nécessaire de considérer chaque corps de métier ayant une activité mixte et de comparer les différentes productivités.

8. Utilisation des revenus par les femmes

Les revenus des femmes sont souvent utilisés pour:

- les frais de scolarisation des enfants,
- les besoins alimentaires de la famille,
- l'aide aux parents,
- le remboursement de tontines,
- les dépenses personnelles.

Les budgets des femmes sont complètement séparés de ceux des hommes. Le relevé des dépenses serait une bonne approche pour la maîtrise du revenu de la femme. Il faudrait par exemple élaborer un questionnaire qui ferait ressortir:

- les ressources de la femme d'une part, et celles du mari d'autre part;
- les dépenses de consommations intermédiaires en faisant ressortir la part qui revient à l'activité, et celle qui revient à la consommation.

9. Recommandations pour la révision du Manuel

Concernant le Manuel, le groupe a considéré qu'en son état actuel, il couvrait bien tous les aspects du secteur informel en général et la participation des femmes en particulier. Il ne semble guère possible d'aller plus loin: l'objectif fixé semblant déjà suffisamment ambitieux.

Le groupe a proposé qu'une définition plus précise du secteur informel soit donnée au paragraphe 26 de la page 15. La quatrième phrase de ce paragraphe serait donc remplacée par la suivante: "le secteur informel est défini comme l'ensemble des unités économiques non enregistrées en ce sens qu'elles ne sont pas soumises à un système d'imposition au réel et/ou ne tiennent pas de comptabilité élaborée et donc ne sont pas inscrites sur les fichiers suivis par les systèmes de comptabilité nationale: de ce fait le concept se rapproche de celui d'entrepreneur individuel dans le système de comptabilité nationale". Le groupe est même allé jusqu'à considérer que les professions libérales remplissant de tels critères devaient être maintenues dans le secteur informel.

Il est entendu que divers passages du Manuel (notamment ceux qui font référence à l'absence de salariés ou à leur faible nombre) devraient être révisés en conséquence.

Parmi les sources, les enquêtes spécifiques sur le secteur informel et sur les activités économiques des ménages devraient être citées plus explicitement.

Des techniques et méthodes concrètes d'estimation de la contribution au PIB du secteur informel en général et des femmes en particulier devraient être introduites dans le Manuel.

Enfin le tableau 33 de la page 131 ne semble pas utile à maintenir.

Groupe 3

Le groupe 3 a procédé à l'élection de M. Boubacar OUEDRAOGO comme Rapporteur.

1. Précision et harmonisation des concepts et des méthodes

a) Définition du secteur informel

Le groupe a noté d'abord que la définition donnée dans le paragraphe 26 du document de travail est assez restrictive.

Il a ensuite noté que la définition doit se rapporter aux activités et non aux unités productives.

Enfin, le groupe a proposé la définition suivante: "Le secteur informel est constitué par l'ensemble des activités économiques fonctionnant selon le principe fondamental du travail indépendant et qui ne sont pas directement saisies par la comptabilité nationale et les statistiques économiques courantes."

Le groupe a retenu les critères suivants d'identification des activités du secteur:

- Absence de comptabilité,
- Mode de production traditionnel,
- Faiblesse du capital,
- Revenus précaires.

b) Définition de la population économiquement active (faisant partie du secteur informel)

Elle comprend deux groupes:

Population habituellement active: sont inclus, les travailleurs indépendants (personnes travaillant pour leur propre compte, travailleurs familiaux non rémunérés, employeurs);

Population actuellement active: elle comprend, outre les personnes du groupe précédent, les apprentis, les travailleurs saisonniers, les travailleurs occasionnels.

2. Choix des indicateurs

Le groupe 3 a retenu les indicateurs suivants pour mesurer la contribution des femmes au développement:

- Participation de la femme à l'emploi dans chaque activité;
- Participation à la production;
- Revenu.

3. Adaptation des nomenclatures internationales

Le groupe a surtout écouté l'expérience du Burkina Faso:

Pour les travaux de la comptabilité nationale effectués par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), la classification internationale type, par industrie, est utilisée; les professions issues du recensement sont réparties entre les branches de la classification internationale type, par industrie. Dans cette répartition, des hypothèses sont souvent faites pour classer certaines professions.

Une nomenclature basée sur les groupes de métiers, a été dressée par l'Office national de la promotion et de l'emploi (ONPE) pour ces enquêtes.

Lors du recensement démographique de 1985, il n'a pas été tenu compte des branches d'activité; une classification par groupe de professions a été dressée; la CIP, n'a pour ainsi dire, pas été utilisée.

4. Les enquêtes et autres sources de données statistiques

En ce qui concerne les enquêtes et autres sources de données pour les statistiques sur les femmes dans le secteur informel, le groupe a proposé les enquêtes les plus appropriées pour réunir les renseignements sur les activités des femmes dans le secteur informel:

- les enquêtes sur les petites entreprises industrielles et artisanales;
- les enquêtes par sondage du petit commerce de détail;
- les enquêtes sur l'emploi en zone urbaine et en zone rurale;
- les enquêtes sur les ménages;
- les enquêtes sur l'emploi du temps.

a) *Enquêtes sur les petites entreprises industrielles et artisanales*

Elles sont effectuées dans des pays comme le Burkina Faso, le Burundi et la Guinée. La Mauritanie par contre a effectué un recensement de petites entreprises du commerce et de l'industrie, et cela seulement dans la capitale Nouakchott.

Mais il faut souligner que:

- a) l'enquête effectuée au Burkina Faso était limitée aux seules principales villes, les zones rurales n'étant pas prises en compte;
- b) le questionnaire utilisé pour l'enquête n'était pas adapté à la collecte de données par secteur;
- c) dans ce genre d'enquête, les activités des femmes ne sont pas complètement saisies.

Il faut toutefois reconnaître que l'enquête a permis d'avoir les effectifs par sexe, par niveau d'instruction, par âge, par activité et situation dans l'activité.

Au Burundi, l'enquête permis d'avoir les mêmes renseignements sur le secteur informel en général et de façon annuelle (effectif dans le secteur et la production). La couverture de cette enquête était limitée à la capitale.

En Guinée l'enquête a couvert les cinq principales villes du pays. Là les renseignements sont obtenus par sexe, par activité, par branche d'activité.

En Côte d'Ivoire deux grandes enquêtes ont été effectuées dans ce secteur:

- la première a couvert 38 grandes villes du pays et portait sur le secteur informel en général;
- la deuxième enquête a permis de cerner l'effectif des activités par sexe dans les 10 communes d'Abidjan.

En Mauritanie, en lieu et place de l'enquête, un recensement sur le secteur informel a été effectué et a permis:

- l'identification des activités et leur classification par sexe, par âge;
- de cerner l'effectif des employés dans chaque activité;
- de connaître la date de création de l'entreprise;
- de connaître la situation des personnes dans l'activité et cela par sexe.

b) Enquêtes sur les petits commerces de détail

Jusqu'à nos jours, aucun des pays du groupe n'a effectué une enquête spéciale sur les petits commerces de détail, alors que le rôle de la femme dans ce domaine est prédominant.

c) Enquêtes sur l'emploi en zone urbaine et en zone rurale

Généralement l'enquête sur l'emploi est limitée aux grandes villes dans la plupart des pays: les enquêtes en zone rurale sont très rares et si elles sont effectuées, c'est de façon ponctuelle. Pourtant une telle enquête est essentielle pour saisir l'emploi et la production du secteur informel qui y est prédominant.

d) Les enquêtes sur les ménages

C'est une des principales sources de données notamment sur le secteur informel invisible.

Elles ont été utilisées au Burundi, au Mali en Côte d'Ivoire, etc. Elles sont également en cours en Mauritanie.

Mais il faut dire que ce sont là des enquêtes lourdes dont les résultats ne sont disponibles que longtemps après.

e) Enquête sur l'emploi du temps

Aucun des pays n'effectue une enquête spéciale de ce genre. Les pays qui ont inclus des questions sur l'emploi du temps des femmes dans l'enquête sur les ménages sont la Côte d'Ivoire et le Burundi.

Au Burkina Faso les questions sur l'emploi du temps sont adressées uniquement à l'entrepreneur. La ventilation par sexe n'a pu être effectuée dans ce cadre du fait que l'identification du sexe de l'entrepreneur ne figurait pas dans le questionnaire.

5. Amélioration de la mesure de la contribution de la femme au secteur informel

Elle peut être réalisée par:

- a) l'identification des activités exécutées par les femmes dans le secteur informel en zones urbaines et en zones rurales;
- b) l'élaboration d'un questionnaire simple portant sur les aspects essentiels tels que:
 - (i) la nature de l'activité
 - (ii) la situation dans l'activité de la personne enquêtée
 - (iii) la durée du travail (à plein temps ou à temps partiel)
 - (iv) les caractéristiques du travail
 - (v) le gain moyen (jour, semaine, mois);

Il est recommandé, dans les enquêtes, de poser directement les questions aux femmes elles-mêmes et non aux maris ou au chef de l'entreprise informelle. De plus, l'utilisation des femmes pour les enquêtes peut donner des résultats plus réalistes.

6. La révision des tableaux

Les participants ont décidé, pour la révision des tableaux, les modifications suivantes:

- Pour les tableaux 3 et 5, à la place des "années supplémentaires" mettre école de formation professionnelle puis études supérieures;
- Pour le tableau 7: inclure l'élevage dans l'activité agriculture, chasse, etc.;
- Tableau 12: en bas de la page, mettre agriculteur et éleveur et non agriculteurs qui cultivent des récoltes, etc.;
- Tableau 13: la limite 41 + doit être changée. Il faut mettre: 41-50; 51-60; 60+;
- Il en est de même pour les tableaux 14-15-16-17;
- Tableaux 18 à 22: dans la pratique, il est difficile dans le secteur informel d'obtenir des informations pour établir des barèmes de gains, et il est donc recommandé de remplacer cette variable par celle du revenu moyen;
- Tableaux 23-24: mêmes observations que pour les tableaux 3 et 4;
- Tableaux 25-26-27: mêmes observations que pour les tableaux 23 et 24;
- Tableau 36: le tableau capital par travailleur n'est pas facile à établir dans la pratique et dans le secteur informel, donc il faut le supprimer.

Les priorités se présentent comme suit:

- premières priorités: tableaux 1 à 12; 23 à 27; 29 à 35
- priorités secondaires: tableaux 13 à 22 et 28

7. Les recommandations pour la révision du Manuel

Un chapitre sur le rôle du secteur informel dans le développement et la participation des femmes dans ce secteur dans les pays africains faisant l'objet des études pilotes doit être ajouté au Manuel révisé.

L'Atelier conduit en Zambie a également recommandé l'addition d'un nouveau chapitre traitant de l'organisation des enquêtes spécialisées sur le secteur informel de la portée de ces enquêtes et de la liste des données exigées ainsi que de l'analyse des problèmes particuliers qui peuvent être rencontrés dans la collecte des données.

Concernant les sources de données (chapitre IV), il est recommandé d'ajouter les point suivants:

- l'importance de l'établissement d'une liste des activités du secteur informel telles que mentionnées aux recommandations générales,
- les enquêtes spéciales (de portée limitée avec le choix d'un échantillon représentatif) pour les activités les plus importantes des femmes dans le secteur informel.

Quant au chapitre V, il est recommandé de fournir des directives plus détaillées sur les méthodes à utiliser pour mesurer la contribution des femmes à la production et au produit national. A cet égard, l'exposé fait sur ce sujet au cours de l'Atelier de travail ainsi que les contributions des participants seront pris en considération pour la révision.

Suivant les recommandations faites par l'Atelier de travail tenu en Zambie, il est suggéré d'ajouter un chapitre sur le concept du "PIB élargi", y compris l'évaluation des activités domestiques des ménages.

VIII. ADOPTION DU RAPPORT DE L'ATELIER ET SEANCE DE CLOTURE

La séance VII du 12 octobre a été consacrée à la présentation et l'adoption des documents suivants:

- a) Conclusions générales et recommandations pour la révision du Manuel;
- b) Recommandations pour les travaux à entreprendre dans le futur aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux;
- c) Le communiqué final.

Le projet de conclusions générales et les recommandations pour la révision du Manuel ainsi que celles sur les travaux à entreprendre dans le futur ont été présentés par Mme. Nguyen. Ils ont été rédigés à la lumière des discussions en séance et en groupes de travail ainsi que des expériences des pays participants. Les recommandations faites par l'Atelier de travail tenu en Zambie ont également été prises en compte.

La plupart des recommandations ont été adoptées en séance plénière du 12 octobre. Toutefois, certaines recommandations supplémentaires ont été faites, notamment:

- a) l'élargissement du champ de l'étude du secteur informel afin de couvrir le secteur informel agricole et la participation des femmes dans ce secteur;
- b) l'addition d'un chapitre sur le concept de PIB élargi, y compris l'évaluation des activités domestiques des ménages (la même recommandation a été faite par les participants à l'Atelier de travail à Lusaka en juillet 1990).

Concernant les travaux à entreprendre dans le futur, les participants ont été unanimes sur la nécessité de la part des gouvernements:

a) de réviser leurs programmes de développement statistique afin d'inclure la collecte des statistiques désagrégées par sexe sur les activités du secteur informel comme un exercice régulier dans le programme;

b) d'organiser des enquêtes spéciales à l'échelon national afin de réunir de façon aussi complète que possible des informations sur les activités du secteur informel en général et la participation des femmes à ce secteur en particulier. Au premier stade, ces enquêtes doivent porter sur les activités les plus importantes en zone urbaine et en zone rurale;

c) d'accorder une grande priorité aux enquêtes par sondage sur le commerce de détail étant donné le rôle important des femmes dans le commerce du secteur informel;

L'INSTRAW et le Bureau de statistique des Nations Unies doivent réviser le Manuel aussitôt que possible en tenant compte des recommandations des Ateliers de travail;

L'INSTRAW, la CEA, le PNUD et le Bureau de statistique des Nations Unies doivent en priorité coopérer avec la FAO pour l'élaboration d'un manuel complémentaire sur la mesure de la participation des femmes dans le secteur informel agricole et leur contribution au produit national.

Le rapport général a été présenté et approuvé après quelques suggestions Pour les amendements. Le communiqué final a été présenté et approuvé.

A. Conclusions générales

Dans la plupart des pays africains, les gouvernements ont pris conscience de l'importance du rôle des femmes dans le développement eu égard à leurs activités dans le secteur informel. Cependant, en raison notamment de l'insuffisance des recherches et statistiques ventilées par sexe et par activité du secteur informel, il est très difficile d'évaluer de façon satisfaisante la participation des femmes à l'emploi de ce secteur et leur contribution à la production et au produit national.

Les insuffisances statistiques ont été attribuées à des causes diverses:

a) les programmes réguliers de développement statistique sont axés sur la collecte des statistiques économiques et sociales courantes et n'incluent pas le développement des données sur le secteur informel. De plus, ces dernières sont réunies en général au moyen d'études éparses de portée limitée, aussi bien dans la couverture des activités que dans l'étendue géographique, réalisées à des périodes diverses, grâce notamment aux aides internationales ou d'institutions étrangères privées;

b) les recensements et enquêtes industrielles et commerciales ne concernent que les grandes, moyennes et petites entreprises ayant une taille minimale dont le nombre d'employés diffère suivant les pays. Les unités de production au-dessous de la taille minimale et les travailleurs indépendants ne sont pas inclus;

c) les principales sources de données sur la population économiquement active par sexe sont les recensements et enquêtes démographiques. Malheureusement, dans bon nombre de pays, les résultats sont publiés avec un grand retard. Parfois, les recensements effectués fournissent des renseignements sur les professions mais ne donnent aucune indication sur le type d'activité économique (exemple du Burkina Faso);

d) les recensements et enquêtes sur le commerce de détail qui constitue l'une des activités les plus importantes des femmes dans le secteur informel sont très rares car ils n'ont pas l'importance accordée, dans le programme régulier de développement statistique, aux recensements et enquêtes industriels;

e) dans les quatre pays pris comme sujets d'études pilotes, il n'y a pas eu de liste exhaustive des activités du secteur informel: activités exercées parallèlement par les hommes et les femmes, activités à prédominance masculine et activités à prédominance féminine, activités exercées par les femmes à plein temps, alors qu'une telle liste faciliterait beaucoup le travail de recherche et d'enquêtes sur la contribution des femmes. En raison des lacunes statistiques ci-dessus, les estimations de comptabilité nationale sont très criticables eu égard au secteur informel. Le plus souvent elles sont basées sur des hypothèses assez imprécises telles que la consommation des ménages ou les consommations intermédiaires. L'utilisation des chiffres de comptabilité nationale avec toutes les lacunes de sources de données de base pour l'évaluation de la contribution des femmes à la production et au produit national peut aboutir à des erreurs plus ou moins grandes qui risquent de fausser l'analyse en vue de la formulation des politiques de développement de la productivité et du revenu des femmes.

B. Recommandations pour la révision du Manuel

Un grand effort reste à faire de la part des gouvernements des pays africains pour développer les statistiques sur le secteur informel en général et sur la participation des femmes à ce secteur en vue d'évaluer de façon satisfaisante leur contribution à la production et au produit national. Les insuffisances statistiques les plus importantes signalées ci-dessus peuvent aider à mieux voir les mesures à prendre pour l'amélioration des programmes nationaux de développement statistique eu égard au secteur informel.

Le Manuel représente un premier effort dans ce sens. La liste des tableaux figurant au chapitre VI vise deux objectifs:

a) montrer les besoins statistiques pour analyser les divers aspects de la participation des femmes au secteur informel et leur contribution à la valeur ajoutée;

b) servir de cadre pour les diverses enquêtes à effectuer en vue de développer les statistiques sur les femmes dans le secteur informel.

Aussi ces tableaux devront-ils être révisés en tenant compte des observations et suggestions faites par les participants au cours de l'Atelier de travail.

Il serait utile de classer ces tableaux non seulement suivant les divers aspects mais aussi dans chaque aspect d'assigner un ordre relatif de priorité en tenant compte des besoins immédiats et futurs.

Un chapitre sur le rôle du secteur informel dans le développement et la participation des femmes dans ce secteur dans les pays africains faisant l'objet des études pilotes doit être ajouté au Manuel révisé.

L'Atelier conduit en Zambie a également recommandé un nouveau chapitre traitant de l'organisation des enquêtes spécialisées sur le secteur informel, de la portée de ces enquêtes et de la liste des données exigées et de l'analyse des problèmes particuliers qui peuvent être rencontrés dans la collecte des données.

Concernant les sources de données (chapitre IV), il est recommandé d'ajouter les points suivants:

- a) l'importance de l'établissement d'une liste des activités du secteur informel telle qu'elle est mentionnée aux recommandations générales;
- b) les enquêtes spéciales (de portée limitée avec le choix d'un échantillon représentatif) pour les activités les plus importantes des femmes dans le secteur informel;
- c) en ce qui concerne le chapitre V, il est recommandé de fournir des directives plus détaillées sur les méthodes à utiliser pour mesurer la contribution des femmes à la production et au produit national. A cet égard, l'exposé fait sur ce sujet au cours de l'Atelier de travail ainsi que les contributions des participants seront pris en considération pour la révision;
- d) suivant les recommandations faites par l'Atelier de travail tenu en Zambie, il est suggéré d'ajouter un chapitre sur le concept de "PIB élargi", y compris l'évaluation des activités domestiques des ménages;
- e) les participants ont recommandé l'élargissement du champ de l'étude du secteur informel afin de couvrir le secteur informel agricole et la participation des femmes dans ce secteur.

C. Recommandations pour les travaux à entreprendre dans le futur

1. Collecte, compilation et publication des statistiques désagrégées par sexe

Il est essentiel que les gouvernements des pays de la région révisent leurs programmes de développement statistique afin d'inclure la collecte des statistiques désagrégées sur les activités du secteur informel comme un exercice régulier dans le programme. Il est important à cet égard de faire un inventaire complet des sources de données disponibles sur le secteur informel afin d'identifier les lacunes à combler.

Il est essentiel que les gouvernements des pays de la région révisent leurs programmes de développement statistique afin d'inclure les enquêtes spéciales à effectuer pour développer les statistiques sur le secteur informel en général et la participation des femmes à ce secteur en particulier. Au premier stade, ces enquêtes doivent porter sur les activités les plus importantes en zones urbaines et en zones rurales, et si possible réunir également les données sur l'emploi du temps.

Les services statistiques doivent réviser la couverture des enquêtes de l'emploi afin d'identifier et d'énumérer toutes les activités des femmes et des hommes dans le secteur informel en zone urbaine et en zone rurale. Ces enquêtes doivent inclure, à des intervalles appropriés, les données sur l'emploi du temps.

Les services statistiques doivent, en conformité avec les recommandations internationales, s'assurer que toutes les statistiques réunies et publiées des Recensements et Enquêtes sur la population active soient désagrégées par sexe.

Une haute priorité doit être accordée par les gouvernements de la région aux enquêtes par sondage sur le commerce de détail.

Pour l'élaboration des programmes nationaux, régionaux et internationaux de statistiques sur les femmes et le secteur informel, il est essentiel qu'il y ait une collaboration étroite entre les services statistiques, les organismes et offices de recherche sur la femme afin de s'assurer de leur support et promouvoir l'utilisation des statistiques réunies.

L'INSTRAW et le Bureau de statistique des Nations Unies doivent réviser le Manuel aussitôt que possible, en tenant compte des recommandations des Ateliers régionaux de travail et distribuer les copies du Manuel révisé ainsi que les rapports des Ateliers de travail aux services nationaux de statistique et organismes s'occupant de la femme dans la région, aux participants, aux autres organisations nationales, régionales et internationales ainsi qu'aux Instituts de recherche sur les femmes et la mesure du secteur informel.

Afin d'obtenir que les gouvernements accordent de l'importance au développement de ces statistiques, il serait hautement souhaitable d'attirer l'attention de la Conférence des statisticiens, démographes et planificateurs africains, de la Commission de statistique des Nations Unies et de la Conférence internationale des statisticiens du travail sur le Manuel révisé.

L'INSTRAW, la CEA, le PNUD et les services de statistique des Nations Unies doivent en priorité coopérer avec la FAO pour l'élaboration d'un manuel complémentaire sur la mesure de la participation des femmes dans le secteur informel agricole et leur contribution au produit national.

2. Le développement des concepts, méthodes et définitions du PIB élargi et l'analyse des activités des ménages à prendre en considération

Des recherches et études appropriées, y compris les études de cas et les enquêtes spécialisées, sont requises. Elles doivent être entreprises le plus tôt possible à l'échelon national, régional et international en vue de développer les concepts statistiques, les méthodes et définitions pour compiler les estimations du PIB élargi, incluant les activités des ménages.

Les études nationales et internationales ainsi que d'autres résultats doivent être distribués et étudiés dans les Ateliers de travail régionaux et internationaux pour promouvoir le développement d'une approche et de méthodologies communes et assister les pays dans ce travail.

3. Formation

La CEA, l'INSTRAW et le PNUD doivent étendre leurs programmes de formation à l'échelon national sur les statistiques des femmes dans le secteur informel et leur contribution au produit national à tous les pays de la région.

Un programme d'Ateliers de travail à l'échelon national, sous-régional et régional doit être prévu pour traiter de façon approfondie des sujets plus spécialisés dans ce domaine tels que les questionnaires, le traitement des données, la tabulation, les méthodes d'estimation, l'analyse et le développement des statistiques sur l'emploi du temps.

Dans toutes les activités de formation, un effort spécial doit être fait pour donner aux non-statisticiens une possibilité technique de formation en statistiques.

D. Séance de clôture

Des messages de remerciements ont été adressés aux organisateurs et facilitateurs de l'Atelier régional.

Le discours de clôture de l'Atelier a été prononcé par son Excellence le Ministre du plan et de la coopération. Le Ministre a félicité l'Atelier du travail qui, malgré la complexité du thème étudié et un programme très chargé, n'a ménagé aucun effort pour parvenir à un travail particulièrement fructueux. Il a signalé que cet Atelier de travail a permis aux pays de prendre d'avantage conscience du rôle de la femme et de celui du secteur informel dans l'économie et a souhaité que les recommandations faites par l'Atelier soient mises en application effective afin de développer les statistiques sur le secteur informel et de permettre d'évaluer de façon satisfaisante la contribution des hommes et des femmes à ce secteur.



ANNEXES

ANNEXE I

DISCOURS D'OUVERTURE PRONONCE PAR
LE MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION DU BURKINA FASO

Camarades membres du gouvernement révolutionnaire,
Monsieur le représentant du programme des Nations Unies
pour le développement,
Madame la représentante de l'INSTRAW,
Madame la représentante de la Commission économique
des Nations Unies pour l'Afrique,
Messieurs les représentants des organisations
internationales et interafricaines,
Messieurs les représentants des pays amis invités,
Mesdames, messieurs, camarades séminaristes.

C'est pour moi un agréable plaisir de procéder ce matin à l'ouverture solennelle de l'Atelier sur les méthodes de collecte et d'analyse des statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel et leur contribution au produit national.

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à tous les représentants des organisations internationales et des pays amis du Burkina Faso qui ont bien voulu venir partager avec nous leurs expériences en la matière. Je voudrais ensuite exprimer au nom du peuple burkinabé et à celui du gouvernement révolutionnaire du Burkina Faso ma profonde gratitude à la commission économique pour l'Afrique (CEA), à l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), et au Bureau de statistique des Nations Unies pour avoir organisé le présent Atelier et choisi notre pays pour l'abriter.

Depuis son apparition dans la théorie économique du développement, le concept de secteur non structuré ou informel, a suscité de nombreux débats souvent divergents, voire contradictoires. Il s'est agi principalement de lui trouver une définition précise et surtout de rechercher les moyens de sa prise en compte effective au niveau de la production nationale. L'intérêt que nous portons tous à ce secteur s'explique par les fortes potentialités en matière de création d'emplois et de production économique qui lui sont reconnues.

La plupart des recensements de population réalisés dans nos pays donnent plus de 50 % comme pourcentage des femmes dans l'ensemble de nos populations, ce qui signifie que les femmes constituent une composante majoritaire de nos peuples.

S'agissant du rôle de la femme dans le développement, nous nous accordons tous aujourd'hui pour reconnaître qu'il est plus important qu'on ne le pensait.

De fait, la promotion de la femme est considérée à juste titre comme un élément devant contribuer considérablement au développement économique et social de nos pays.

Malgré toutes ces réalités, force est de constater que dans la plupart de nos pays, la mesure effective des activités du secteur informel et de la contribution de la femme au développement reste encore insuffisante aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif.

Dans de telles conditions, comment peut-on mettre en place des politiques et programmes appropriés de promotion du secteur informel et de la femme, et répondre ainsi à nos objectifs de développement?

C'est donc dire qu'en choisissant de vous pencher sur le thème: méthode de collecte et d'analyse des statistiques sur les femmes dans le secteur informel, vous abordez sans nul doute un sujet d'actualité qui préoccupe tous les pays en voie de développement et plus particulièrement notre pays. En effet, depuis la parution de ses premiers éléments de comptabilité nationale en 1956 à nos jours, le Burkina Faso a toujours eu pour souci l'évaluation de la part du secteur informel dans le produit national. Les efforts entrepris dans ce sens avec l'aide de nos partenaires au développement ont surtout abouti à l'élaboration d'une documentation sur les hypothèses et les méthodes d'investigation retenues qui sont régulièrement mises à jour, ce qui confère à notre pays une expérience de 35 ans en matière de comptabilité nationale du secteur informel.

Pour ce qui est de la promotion de la femme, je voudrais rappeler ici qu'elle est une des stratégies essentielles de la politique de développement participatif poursuivie par le Burkina Faso depuis la révolution démocratique et populaire d'août 1983. Avec l'avènement de la rectification le 15 octobre 1987, le front populaire et son gouvernement révolutionnaire ont entrepris des actions concrètes pour renforcer la participation de la femme burkinabé au développement. Parmi les acquis de ces efforts, je citerai entre autres:

- Les réflexions en cours pour la mise en place d'une stratégie pour le renforcement de la participation de la femme burkinabé aux actions de développement;
- La création d'un fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes;
- La dotation de moulins à grains aux groupements féminins;
- L'opération de 30.000 charrues destinées au monde rural qui doit permettre entre autres d'alléger le travail de la femme en milieu rural.

Mesdames et messieurs les participants, camarades délégués, le thème que vous allez aborder est d'autant important qu'il pose le problème de développement de nos pays. Et je ne doute point que vous ferez de cet Atelier des journées de profondes réflexions afin de combler les insuffisances dans le domaine de la collecte des données sur les activités des femmes dans le secteur informel.

D'ores et déjà, je puis vous assurer que les résultats de vos travaux seront d'un concours précieux pour nos pays respectifs et pour tous ceux qui s'intéressent au problème de développement.

Je souhaite plein succès à vos travaux et déclare ouvert l'Atelier régional sur les méthodes de collecte et d'analyse des statistiques concernant la femme et le secteur informel et leur contribution au produit national.

Pour un développement économique à travers la promotion du secteur informel et de la femme, en avant!

Pour la rectification et contre l'impérialisme, en avant!

La patrie ou la mort, nous vaincrons!

Je vous remercie.

ANNEXE II

ALLOCUTION PAR LE REPRESENTANT RESIDENT DU PNUD,
M. C.P.C. METCALF, A L'OUVERTURE DE L'ATELIER REGIONAL

Monsieur le Ministre du plan et de la coopération,
Mesdames, messieurs les représentants des
organisations internationales et interafricaines,
Mesdames, messieurs les invités,
Mesdames, messieurs les séminaristes,

Il m'échoit le privilège et l'agréable devoir de m'adresser à vous, et je voudrais tout d'abord, Monsieur le Ministre, vous adresser, et à travers vous, au gouvernement du Burkina Faso, mes sincères remerciements pour avoir accepté d'accueillir cet Atelier. Permettez-moi également d'étendre ces remerciements aux fonctionnaires des services techniques gouvernementaux, et plus particulièrement aux responsables de l'Institut national de la statistique et de la démographie, pour l'efficace collaboration qu'ils ont apportée à la préparation matérielle et substantielle de cette réunion.

Comme vous le savez, cet Atelier régional rassemble des experts en provenance de 18 pays francophones.

L'Atelier est organisé sous l'égide du projet régional d'amélioration du rôle de la femme africaine dans la production et la gestion du secteur informel, qui bénéficie d'une assistance du PNUD.

Dans sa conception, le projet met l'accent sur le développement et l'expérimentation d'approches alternatives et novatrices devant permettre de renforcer la participation effective des femmes aux économies nationales.

Pour ce faire, la démarche retenue par le projet privilégie notamment les activités de recherche et de formation dans les domaines de la formulation et de la mise en oeuvre de politiques, de la compilation et de l'analyse des données statistiques, ainsi que du renforcement des capacités d'entreprise et de gestion.

Outre le Burkina Faso, le projet étend ses activités au Congo, à la Gambie, et à la Zambie; plusieurs agences du système des Nations Unies, notamment la CEA, le BIT, l'INSTRAW et le Bureau de statistique collaborent aux efforts déployés pour atteindre les objectifs qui sont assignés.

Monsieur le Ministre, Mesdames, Messieurs, l'importance déterminante du rôle de la femme dans les domaines économique et social est désormais pleinement reconnue; et cette évolution positive s'est accompagnée fort heureusement d'un effort supplémentaire de concertation, tant au niveau national que régional et international, pour trouver des solutions appropriées aux problèmes des femmes dans le cadre des plans et programmes de développement.

Pour ce qui le concerne, le PNUD a réservé dans le cadre de son cycle actuel de programmation (1987 - 1991), une place non négligeable à un ensemble de projets spécifiquement consacrés aux femmes. Ceux-ci s'inscrivent dans une perspective d'identification et de résolution des problèmes cruciaux auxquels sont confrontées les femmes africaines, et qui ont pour conséquence d'inhiber, voire d'annihiler leur participation au développement.

Le secteur informel, et plus encore l'implication des femmes dans le secteur, influe d'une manière de plus en plus déterminante sur le niveau du revenu familial et de la production nationale, aussi bien que sur la création d'emplois.

En dépit de l'indisponibilité de données fiables quant au nombre d'opérateurs du secteur informel et à la valeur de leur production, on estime sur la base des statistiques existantes, qu'en moyenne 50 % des emplois, et vraisemblablement de 20 % et 30 % du produit intérieur brut sont imputables à ce secteur.

Ces chiffres quoique bruts, n'en indiquent pas moins la nécessité d'accorder au secteur une attention accrue dans la formulation des politiques et des plans nationaux, et d'exploiter pleinement le potentiel du secteur.

Au demeurant, ces actions sont en conformité avec les objectifs du Programme prioritaire pour le redressement économique de l'Afrique couvrant la période 1986 - 1990, lancé par les chefs d'Etat et de gouvernement, et entériné par l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de sa treizième session spéciale.

Vous vous souviendrez en effet que le Programme prioritaire préconise l'adoption de politiques favorables à l'utilisation des ressources humaines et au développement des capacités locales d'entreprise.

Dans la même voie, le Plan d'action de Lagos avait également identifié la contrainte qui pèse sur les ressources humaines et l'emploi comme l'une des principales entraves au développement de l'Afrique.

D'où l'appel pressant lancé aux gouvernements pour qu'ils renforcent les infrastructures statistiques en vue d'en faire des outils efficaces de planification et d'aide à la formulation des politiques; d'où également la recommandation appelant instamment les gouvernements à améliorer les opportunités d'emplois rémunérateurs dans les secteurs productifs et de services, plus spécialement en ce qui concerne les activités économiques informelles.

Le présent Atelier répond donc assurément aux préoccupations explicites des gouvernements africains. Le thème proposé comporte un véritable défi tant pour les statisticiens que pour les décideurs politiques.

Mesdames, Messieurs les séminaristes, la tâche qui vous attend, et pour laquelle vous ne disposez que de cinq jours, est extrêmement importante. Vous allez participer avec les agences et gouvernements impliqués dans le projet à un effort collectif visant à évaluer la disponibilité de données se rapportant au secteur informel, à apprécier et proposer des approches devant permettre de mesurer l'importance relative du secteur informel dans l'économie nationale, et plus spécialement la valeur de la contribution féminine au secteur.

La faiblesse générale des statistiques est une réalité bien connue de tous; mais s'agissant du secteur informel, la situation est encore plus critique. Voilà pourquoi cet Atelier devra s'attacher à formuler des propositions pratiques pour répondre au pressant besoin de données relatives au secteur informel. Il devra également proposer des méthodes permettant d'ores et déjà d'utiliser pleinement les données disponibles, et d'améliorer dans l'avenir le recueil et la compilation des données sur le secteur informel.

Je suis certain que les conclusions de l'Atelier se révéleront utiles pour la révision du Manuel devant tenir lieu de document de formation et de référence pour statisticiens, planificateurs, et autres utilisateurs de données sur les femmes et le secteur informel.

Monsieur le Ministre, distingués invités, Mesdames, Messieurs, pour finir, je voudrais une fois encore remercier les gouvernements du Burkina Faso, du Congo, de la Gambie, et de la Zambie pour leur coopération dans le cadre de ce projet. Mes remerciements s'adressent aussi à chacun des gouvernements ici représentés pour leur contribution à la réalisation de l'Atelier. Aux participants, je souhaite une chaleureuse bienvenue et un plein succès à leurs travaux.

Je vous remercie.

ANNEXE III

ALLOCUTIONS D'INTRODUCTION PAR LES REPRESENTANTS DE L'INSTRAW ET DE LA CEA

A. Exposé de l'INSTRAW (présenté par Mme Nguyen THI NGUYEN)

Au nom du Directeur adjoint de l'INSTRAW, c'est avec un grand honneur et beaucoup de plaisir que je vous souhaite la bienvenue à cet Atelier de travail sur la collecte et l'analyse des statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel de l'industrie, du commerce et des services. Vu l'importance du sujet, je présente brièvement le travail de l'INSTRAW pour le développement des statistiques sur la situation des femmes et l'évaluation de leur contribution au développement.

Je suis certaine que nous sommes tous conscients du rôle important des femmes dans l'économie bien que le plus souvent on ait tendance à envisager plutôt leur contribution sous l'aspect de gestion du ménage et de la famille.

Dans la plupart des pays africains, un nombre important de femmes s'engage dans les activités génératrices de revenu principalement dans le secteur informel. Cependant, en raison des difficultés d'inclure ces activités dans les programmes réguliers de collecte de données, la contribution des femmes dans son ensemble n'a jamais été étudiée ou saisie. Il faut noter également l'absence relative d'une définition uniforme du secteur informel, des concepts, méthodes et procédures appropriés pour mesurer la taille de ce secteur, sa capacité dans la création d'emplois et de revenu et l'absorption du chômage aussi bien que la nature des interventions requises pour améliorer l'efficacité de la production et le revenu de ce secteur.

C'est dans ce contexte que la composante statistique du projet du PNUD intitulé "Renforcement du rôle de la femme dans la production et la gestion du secteur informel en Afrique" a été développée. Dans ce projet, l'INSTRAW et le Bureau de statistique des Nations Unies en coopération avec la CEA, le BIT, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Bureau des services de programmes du PNUD, se proposent pour objectif d'améliorer l'efficacité du travail des femmes dans le secteur informel par diverses mesures telles que la recherche, le développement et l'analyse des statistiques, la formation en vue de l'amélioration de la qualité du travail, la formulation de politiques appropriées et les moyens d'accès au crédit.

L'INSTRAW, les femmes et le secteur informel

L'INSTRAW est une institution autonome dans le cadre des Nations Unies. Il a été établi pour jouer un rôle moteur dans la promotion de la participation des femmes au développement au moyen de la recherche, de la formation et d'échanges d'information.

Dans son effort continu pour mettre en pratique les recommandations faites pendant la Décennie des Nations Unies pour la femme qui vise les thèmes spécifiques relatifs aux femmes et au développement, ainsi que dans les "Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme" qui demandent le développement de statistiques à jour et fiables sur les femmes, l'INSTRAW a mis sur pied un programme à long terme pour améliorer les statistiques et les indicateurs sur la situation des femmes.

Ce programme vise à étudier (i) comment les concepts et méthodes utilisés dans la collecte des données sur divers aspects relatifs aux activités des femmes peuvent être développés, et comment les statistiques et indicateurs pertinents peuvent être recueillis, (ii) comment améliorer le dialogue entre producteurs et utilisateurs de statistiques en vue de fournir des éléments fiables pour une meilleure formulation des politiques et une bonne analyse des données.

Un sujet important du programme statistique de l'Institut est le développement des méthodes conceptuelles et techniques d'analyse en vue de l'estimation de la production et du revenu des femmes en particulier dans le secteur informel de l'économie, qui constitue probablement le secteur le moins documenté jusqu'ici. L'importance de ce secteur n'est pas entièrement appréciée et elle est rarement reconnue dans la planification courante du développement. Bien qu'une abondante littérature existe au sujet des activités économiques des femmes dans le secteur informel, cet aspect constitue encore un domaine flou, spécialement en ce qui concerne les activités non rémunérées.

En vue d'évaluer l'importance de la contribution des femmes dans le secteur informel, des indicateurs plus fiables sont requis. Très souvent, les données numériques utilisées pour évaluer la participation des femmes et leur contribution n'ont pas la qualité technique souhaitable. Les concepts et méthodes d'énumération des activités du secteur informel restent encore à développer. Les deux questions qui continuent à se poser et qui constituent l'objectif du travail de recherche de l'INSTRAW depuis 1986 sont: (1) qu'est-ce qu'il faut mesurer dans le cadre du secteur informel et (2) comment peut-on le mesurer?

Le projet financé par le PNUD

L'INSTRAW continue à développer certaines méthodologies pour cerner le problème de quantification de la contribution des femmes dans le secteur informel et jeter quelque lumière sur la situation et le potentiel des femmes dans ce secteur.

Dans le cadre de ce projet financé par le PNUD, quelques-unes de ces méthodes sont adoptées dans le contexte spécifique de la région africaine. L'INSTRAW et le Bureau de statistique visent, dans le cadre de la composante statistique du projet, à développer une méthodologie pour la collecte des statistiques et indicateurs sur les femmes dans le secteur informel, en particulier dans l'industrie, le commerce et les services. Les études de cas ont été effectuées dans chacun des quatre pays du projet à savoir le Burkina Faso, le Congo, la Gambie et la Zambie. Pour cela il a fallu examiner toutes les statistiques disponibles dans chaque pays et chercher les moyens d'évaluer la contribution des femmes dans le secteur informel ci-dessus mentionné. Une partie des résultats de ces études sont présentés dans le document "Synthèse d'études pilotes sur la collecte des statistiques sur le rôle des femmes du secteur informel dans l'industrie, le commerce et les services dans quatre pays d'Afrique", qui est le second document étudié au cours de notre Atelier de travail. Le projet de Manuel est lui-même basé sur les expériences dans les quatre pays du projet. Ces deux documents présentant les procédures pratiques constituent un premier essai pour l'évaluation de la contribution et de la participation des femmes dans le secteur informel basée sur des sources de données limitées.

La disponibilité des données dans les pays représentés ici est sans doute variable. Ainsi, alors que dans quelques pays, l'utilisation des méthodes plus simples peut suffire, dans d'autres il est probable que des méthodes plus sophistiquées soient requises. Il est à espérer que dans cet Atelier de travail, grâce à un examen critique du Manuel et du document de Synthèse d'études pilotes, des recommandations pratiques soient faites en vue de la révision de ces documents. Nous souhaitons que les dernières reflètent la variété des sources de données à l'intérieur de la région et des méthodes à utiliser pour l'analyse des données sur les femmes dans le secteur informel. Cet Atelier de travail est le second qui est organisé dans la région, le premier ayant été organisé pour les pays anglophones à Lusaka en Zambie du 23 au 27 juillet de cette année.

Les connaissances techniques et les expériences des participants constitueront sans aucun doute une contribution essentielle dans l'effort d'évaluation de la validité et de l'applicabilité des concepts et méthodes proposés dans ces documents et en conséquence dans leur révision.

L'adoption d'un document bien fondé pour la collecte des statistiques et indicateurs acceptables et fiables sur les femmes dans le secteur informel contribuerait à une reconnaissance complète du travail des femmes et une meilleure intégration de celles-ci dans la conception des politiques nationales de programme et planification de développement.

L'Institut espère également que les résultats de ce projet puissent aussi être pertinents pour les programmes d'ajustement structurel adoptés par beaucoup de pays africains ainsi que pour le Programme prioritaire africain de redressement économique qui envisage la transformation structurelle et le développement du travail humain. L'on voit ainsi qu'il y a un grand besoin d'un effort plus concerté à l'échelon national et régional pour développer des statistiques fiables sur le secteur informel et les femmes sous les aspects suivants:

- niveau et nature de l'emploi, y compris la gestion;
- capacité d'absorption du secteur;
- production du secteur.

Finalement la réponse positive des gouvernements africains à nos efforts de mesure des activités du secteur informel aurait justifié que les enquêtes sur ces activités deviennent une des priorités dans la collecte des données afin de permettre la conception de politiques de développement adéquate à l'échelon national, régional et international.

B. Exposé de la CEA (présenté par Mme. Agnès Diaroumeyer)

Monsieur le Ministre du plan et de la coopération

Monsieur le Secrétaire général du plan
et de la coopération

Madame la Secrétaire générale de l'Union
des femmes du Burkina Faso

Monsieur le Directeur général de l'Institut national
de la statistique et de la démographie

Monsieur le Représentant résident du PNUD au Burkina Faso

Honorables invités

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs

Il me plaît au nom de la CEA, au nom de son Secrétaire exécutif M. Adebayo Adededeji et en mon nom personnel de vous souhaiter la bienvenue à cet Atelier régional d'analyse de données sur la contribution des femmes du secteur informel au produit national.

Ce séminaire revêt une grande importance pour la CEA à plus d'un titre. En effet, comme vous le savez, la CEA est une agence d'exécution du projet pour l'amélioration du rôle des femmes dans le secteur informel productif. Ce projet concerne quatre pays. Il se trouve que cet Atelier fait partie des activités de la composante statistique du projet. Comme vous le savez, le même Atelier dans les pays anglophones s'est tenu au mois de juillet dernier en Zambie.

Le présent Atelier parachève donc les premiers résultats importants du projet.

Monsieur le Ministre, Honorables invités, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

Ce séminaire est très important aux yeux de la CEA parce que son action en faveur de la femme en Afrique notamment en matière de recherche est importante et que les stratégies et les politiques en faveur de la promotion de la femme passent par des faits et des situations qualifiées et quantitatives. En effet le secteur informel revêt une importance dans les sociétés contemporaines d'Afrique et les femmes constituent plus de 50 % de la population qui opère dans ce secteur. Le nombre et le volume des services assurés aux autres secteurs par les femmes demeure encore mal connu pour être efficacement renforcé.

Monsieur le Ministre, Honorables invités.

Comme vous l'avez compris nous pensons davantage au renforcement plutôt qu'à la formalisation du secteur informel qui de toutes les manières n'aura pas d'autre résultat sinon que de tuer la poule aux oeufs d'or. Et puis il est certain que si une mesure quelconque de formalisation allant à l'encontre des intérêts des opératrices du secteur informel était mise en place, les opératrices disparaîtraient immédiatement et échapperaient à toute saisie de leurs activités et des produits qui en découlent.

Monsieur le Ministre du plan et de la coopération,

Je tiens à vous signifier l'expression des remerciements de la CEA pour l'attention que vous donnez aux activités du projet du secteur informel, et nous vous prions de transmettre au chef de l'Etat et à l'ensemble du gouvernement du Burkina Faso l'expression de notre profonde gratitude. Sans plus tarder, je souhaite un plein succès aux travaux de l'Atelier régional sur les méthodes de collecte et d'analyse des données statistiques sur la contribution des femmes du secteur informel au produit national.

ANNEXE IV

COMMUNIQUE FINAL

Sous l'égide du PNUD, de la CEA, de l'INSTRAW, du Bureau de statistique des Nations Unies et du gouvernement révolutionnaire du Burkina Faso, s'est tenu, du 8 au 12 Octobre 1990, dans la salle de conférence de l'Hôtel Indépendance de Ouagadougou (Burkina Faso), un Atelier régional sur les méthodes de collecte et d'analyse des données statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel et leur contribution au produit national.

Pendant cinq jours, l'Atelier a réuni autour d'un enrichissant débat d'idées, 46 représentants des Agences du système des Nations Unies et 36 participants des 15 pays suivants:

Algérie
Bénin
Burkina Faso
Burundi
Cameroun
République centrafricaine
Comores
Congo
Côte d'Ivoire
Guinée
Madagascar
Mauritanie
Niger
Sao Tomé-et- Príncipe
Zaire.

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la présidence de son Excellence, Monsieur le Ministre du plan et de la coopération du Burkina Faso, Monsieur Assomption Frédéric KORSAGHA, qu'entouraient les représentants des Agences du système des Nations Unies.

Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre allocutions.

1. Prenant la parole en premier lieu, la représentante de l'INSTRAW, Mme Nguyen Thi Nguyen, Coordonnatrice technique de l'Atelier régional a d'abord souhaité la bienvenue aux participants. Elle a tour à tour montré l'importance de l'Atelier régional, situé le rôle de la femme africaine dans le secteur informel et présenté les préoccupations de l'INSTRAW eu égard aux femmes et au secteur informel.

Abordant particulièrement ce dernier point, Mme NGUYEN a indiqué que l'INSTRAW est une institution autonome dans le cadre des Nations Unies, qui a été créée en vue de jouer un rôle moteur dans la promotion de la participation des femmes au développement au moyen de la recherche, de la formation et d'échanges d'information.

C'est compte tenu de ces préoccupations, et à la faveur de l'objectif de l'Atelier régional, que la représentante de l'INSTRAW a souhaité que les connaissances techniques et les expériences des participants constituent une contribution essentielle dans l'effort d'évaluation de la validité et de l'applicabilité des concepts et méthodes proposés dans les deux documents faisant l'objet d'étude de l'Atelier.

2. Prenant à son tour la parole, la représentante de la CEA, Conseillère technique du projet RAF/87/042, Mme Agnès DIAROU MEYE, a d'abord souligné la grande importance que cet Atelier régional revêt pour la CEA, en tant qu'agence d'exécution du projet ci-dessus désigné.

Notant que cet Atelier régional qui fait partie de la composante statistique du projet et succède à celui organisé à Lusaka en Zambie au mois de juillet 1990 pour les pays anglophones, la représentante de la CEA a indiqué que les présents travaux parachèvent les premiers résultats du projet.

Enfin, Mme DIAROU MEYE a clairement affirmé que la CEA croit davantage au renforcement qu'à la formalisation du secteur informel qui de toutes manières n'aura pas d'autres résultats sinon que de tuer la poule aux oeufs d'or.

3. Pour le Représentant résident du PNUD, M. C.P.C. METCALF, les données approximatives disponibles indiquent la nécessité d'accorder au secteur informel une attention accrue dans la formulation des politiques et des plans nationaux afin d'exploiter pleinement le potentiel du secteur.

Il a par ailleurs noté que ces actions sont en conformité avec les objectifs du Programme prioritaire pour le redressement économique de l'Afrique couvrant la période 1986-1990, lancé par les chefs d'Etat et de gouvernement et entériné par la treizième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies.

C'est ainsi que, se référant aux objectifs de l'Atelier régional, le Représentant résident du PNUD a souligné que ce dernier répond aux préoccupations explicites des gouvernements africains d'une part et le thème proposé comporte un véritable défi pour les statisticiens et les décideurs politiques d'autre part.

4. Enfin, son Excellence Monsieur le Ministre du plan et de la coopération, avant d'ouvrir les travaux de l'Atelier régional, a particulièrement:

- Indiqué le consensus général sur les potentialités du secteur informel en dépit de la complexité des questions terminologiques;
- Tiré argument des données des recensements usuels pour noter qu'avec plus de 50 % de la population, les femmes constituent une composante majoritaire;
- Affirmé le rôle de la femme dans le développement;
- Marqué l'intérêt de la mesure de ce rôle pour les politiques et programmes de développement;

Après la cérémonie d'ouverture, les participants à l'Atelier régional, qui se sont individuellement présentés, ont mis en place le Bureau de l'Atelier composé des six membres suivants:

PRESIDENT	:	M. Sawadago Z. Théodore	(Burkina Faso)
VICE-PRESIDENTE	:	Mme. Gazania Denise	(Congo)
RAPPORTEURS	:	M. Attin Sourou Joseph	(Bénin)
		Mme Njeck Rose-Alice	(Cameroun)
		M. Hammouda Nacer-Eddine	(Algérie)
		Mme. Ouedraodo Ahoua	(Burkina Faso)

Par ailleurs, un groupe de deux membres a été chargé de la rédaction du Communiqué final des travaux de l'Atelier régional. Il a été composé de:

1. M. Maboundou Rigobert (Congo)
2. Mme. Diaby Keldi Nssouli (Côte d'Ivoire)

Les participants ont ensuite adopté le programme de travail de l'Atelier avant de commencer véritablement leurs travaux.

Les discussions de l'Atelier ont été introduites par l'exposé de Mme NGUYEN, Coordonnatrice technique de l'Atelier portant sur l'organisation dudit Atelier.

Cet exposé a d'abord précisé que l'Atelier s'inscrit dans le cadre des activités du projet PNUD intitulé "Renforcement du rôle de la femme dans la production et la gestion du secteur informel en Afrique", projet qui est l'oeuvre conjointe des organismes suivants: l'INSTRAW, le Bureau de statistique des Nations Unies, la CEA, le BIT, l'UNIFEM, l'OUA et de quatre pays africains: le Burkina Faso, le Congo, la Gambie et la Zambie.

La composante statistique du projet comporte trois phases, à savoir:

a) Dans la première qui est la phase des recherches, des études pilotes ont été effectuées dont le but est l'identification des sources de données disponibles sur les activités des femmes dans le secteur informel, phase ayant donné lieu aux deux documents de base de l'Atelier.

b) La deuxième phase était consacrée à la révision des documents de base, objet du présent Atelier à la lumière des commentaires et recommandations recueillis au cours des deux Ateliers de travail.

c) La troisième phase sera la formation au moyen de l'organisation d'ateliers de travail à l'échelon national de chacun des quatre pays pilotes.

Les objectifs principaux de l'Atelier sont notamment:

- l'examen des questions terminologiques et conceptuelles en vue de fournir des directives pour la révision des deux documents;
- la familiarisation des participants avec les sources de données relatives au secteur informel et les méthodes d'analyse et d'établissement des statistiques sur la participation des femmes dans ce secteur.

Sur la forme, les travaux de l'Atelier régional se sont déroulés en plénières et en commissions. En l'occurrence, trois groupes de travail ont été mis en place.

Les travaux en séances plénières (sept séances) ont été thématiques en fonction des chapitres du Manuel.

Ainsi, il a été possible d'ouvrir chaque débat de séance par un exposé d'introduction présenté par les représentants ou les consultants des agences responsables du projet général.

Les travaux en commissions ont fourni l'occasion d'approfondir les discussions amorcées en plénières sur des questions statistiques conceptuelles et méthodologiques spécifiques notamment:

- la précision et l'harmonisation des concepts et méthodes;
- le choix des indicateurs pour mesurer la contribution des femmes du secteur informel au développement;
- l'adaptation des nomenclatures internationales aux besoins nationaux et régionaux;
- l'évaluation des divers types d'enquête en vue de suggérer les enquêtes les plus appropriées pour le sujet qui concerne les participants.

Sur le fond, l'attention des participants à l'Atelier s'est portée sur:

- les questions terminologiques, conceptuelles et méthodologiques;
- les types et les sources statistiques à compiler;
- les lacunes et les limites des données disponibles, des méthodologies et des types d'enquêtes réalisées;
- les expériences nationales en matière de collecte et d'analyse de données statistiques.

Des débats fructueux qui se sont déroulés en plénières et en groupes de travail sont apparues diverses propositions qui ont utilement contribué, d'une part, au remaniement de certaines dispositions techniques ou conceptuelles du Manuel, et d'autre part, à l'ouverture de nouvelles perspectives de collecte et d'analyse de données statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel, la nécessité de monographies complémentaires et de programmes nationaux de collecte de données.

A la faveur de toutes ces améliorations qui résultent d'un effort collectif de réflexion, les participants à l'Atelier régional se sont félicités du climat serein et fraternel de travail, et de ce premier pas effectué dans la longue mais exaltante aventure de la mesure de la contribution des femmes dans le secteur informel au produit national.

Afin de préparer le cadre des affinements ultérieurs du Manuel, les participants à l'Atelier régional ont adopté 10 recommandations pour la révision de ce dernier. Les recommandations pour les travaux futurs à l'échelon national, régional et international ont été également adoptées.

Tous les résultats des travaux du présent Atelier ont été présentés dans un Rapport général adopté par tous les participants.

Les participants à l'Atelier régional ont exprimé toute leur gratitude aux organisateurs de l'Atelier pour l'heureuse initiative qu'ils ont prise d'associer les cadres africains de divers domaines à ce remarquable effort de réflexion collective visant la prise en compte effective des femmes dans le processus de développement.

Un message de remerciement leur a été adressé à cet effet.

Ils ont exprimé la même gratitude au gouvernement révolutionnaire et au peuple du Burkina Faso pour les bonnes conditions de travail qu'ils ont offert aux travaux de l'Atelier.

Une motion de remerciement et de déférence a été aussi adressée au peuple Burkinabé, au Front populaire et à son Président, son Excellence le Capitaine Blaise Compaore.

La cérémonie de clôture a été présidée par son Excellence M. Elie SARE, Secrétaire d'Etat à l'action sociale qu'entouraient les autres organisateurs de l'Atelier régional. Une allocution de circonstance a été prononcée. Fait à Ouagadougou, le 12 octobre 1990. L'Atelier régional.

ANNEXE V**MOTION DE REMERCIEMENT ET DE DEFERENCE
À SON EXCELLENCE LE CAPITAINE BLAISE COMPAORE,
PRESIDENT DU FRONT POPULAIRE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE
ET AU PEUPLE BURKINABÈ**

Considérant l'oeuvre commune de développement des peuples qui s'impose à l'Afrique.

Considérant les objectifs du Plan d'action de Lagos et de la Stratégie de Monrovia pour sa mise en oeuvre.

Considérant les efforts inlassables déployés depuis plus de trois décennies par le Burkina Faso en faveur du développement de la femme et l'intérêt de plus en plus marqué pour les femmes oeuvrant dans le secteur informel.

Considérant la bonne tenue des travaux,

Nous, participants à l'Atelier régional sur les méthodes de collecte et d'analyse des données statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel, tenu à Ouagadougou, du 8 au 12 octobre 1990 dans la salle de conférence de l'Hôtel Indépendance,

Exprimons toute notre gratitude et notre déférence à son Excellence le Capitaine Blaise COMPAORE, Président du Front populaire, chef de l'Etat, chef du gouvernement révolutionnaire et au peuple burkinabé,

Pour la grande sollicitude et la garantie du climat serein de travail.

Fait à OUAGADOUGOU, le 12 octobre 1990

l'Atelier régional.

ANNEXE VI

MESSAGE DE REMERCIEMENT AUX ORGANISATEURS

Considérant la crise économique mondiale et ses effets néfastes sur les économies africaines;

Considérant le cadre africain de référence pour les politiques d'ajustement structurel et la mise en perspective du développement du secteur informel;

Conscients des perspectives ouvertes par le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique (1986-1990), en faveur des capacités locales d'entreprise;

Ayant apprécié les résultats de l'Atelier régional et la mobilisation internationale en faveur de la prise en compte des femmes dans le processus du développement;

Nous,

Participants à l'Atelier régional sur les méthodes de collecte et d'analyse des données statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel, tenu à Ouagadougou, du 8 au 12 octobre 1990 dans la salle de conférence de l'Hôtel Indépendance,

Adressons nos vifs remerciements aux agences spécialisées du système des Nations Unies (PNUD, CEA, BIT, INSTRAW et Bureau de statistique), au gouvernement révolutionnaire du Burkina Faso et aux organisateurs de l'Atelier régional pour leur remarquable attachement à la promotion de la femme du secteur informel et pour la bonne organisation des travaux.

Faisons une mention spéciale à M. Jacques CHARMES, Expert en enquêtes sur le secteur informel, Directeur de recherche à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM), Consultant auprès de l'INSTRAW, pour son utile contribution au succès des travaux de l'Atelier régional.

Encourageons les Agences spécialisées des Nations Unies à davantage d'engagement et de coopération avec l'Afrique pour le plus grand intérêt du développement des peuples.

Fait à Ouagadougou, le 12 octobre 1990

Participants de l'Atelier régional.

ANNEXE VII

DISCOURS DE CLOTURE PRONONCE PAR SON EXCELLENCE
LE MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION DU BURKINA FASO

Monsieur le Représentant résident du PNUD
Madame la Représentante de la CEA
Madame la Représentante de l'INSTRAW
Monsieur le Représentant du Bureau de
statistique des Nations Unies
Messieurs les Représentants des pays amis invités
Mesdames, messieurs, camarades délégués

C'est avec une grande satisfaction que j'aborde avec vous ce soir la dernière phase de vos travaux qui ont débuté depuis le 8 octobre 1990. Cinq jours durant lesquels vous vous êtes penchés sans relâche sur les méthodes de collecte et d'analyse des données statistiques concernant les femmes dans le secteur informel et leur contribution au produit national.

Malgré la complexité du thème ainsi abordé et un programme de travail très chargé, vous n'avez ménagé aucun effort pour parvenir à un travail de qualité ainsi que l'atteste votre rapport.

En effet à la lumière des débats parfois contradictoires, passionnés mais francs, vous avez pu parvenir à des recommandations claires pour l'amélioration du Manuel soumis à votre examen. Vous avez pu également à travers l'analyse des études de cas et des expériences des différents pays dégager des critères de définition du secteur informel et surtout les méthodes de collecte nécessaires à l'évaluation de la contribution de la femme dans la production de ce secteur.

La fin des travaux me donne donc l'heureuse occasion d'adresser à tous, séminaristes, animateurs et organisateurs mes vifs remerciements pour la qualité du travail accompli.

Cet Atelier nous a permis une fois de plus de prendre davantage de conscience du rôle de la femme et de celui du secteur informel dans nos économies, mais surtout du rôle prépondérant de la femme dans les activités du secteur informel.

Une tâche est donc remplie, une autre est à poursuivre: celle de la mise en application effective des recommandations que vous venez de prendre. Dans un contexte économique où les gaspillages de ressources et de temps ne sont plus permis, il nous appartient de conjuguer nos efforts pour rendre rationnelles, précises et réalistes nos politiques économiques.

Plus que jamais, nous devons donc engager des actions dans le sens d'une meilleure connaissance des activités du secteur informel sans pour autant compromettre son existence.

Pour sa part, le Burkina Faso, fidèle à sa politique de promotion de la femme énoncée depuis le 4 août 1983, poursuivra ses efforts dans le sens du renforcement de la participation de la femme burkinabé aux décisions et aux actions de développement du Burkina Faso.

Monsieur le Représentant résident du PNUD
Madame la Représentante de la CEA
Madame la Représentante de l'INSTRAW
Monsieur le Représentant du Bureau de
statistique des Nations Unies

Je voudrais au nom de tous les pays ici représentés vous exprimer à vous personnellement et aux institutions que vous représentez, notre profonde gratitude pour votre solidarité et votre soutien constant à la lutte que nous menons contre le sous-développement.

Nous ne doutons point que vous serez toujours à nos côtés en dépit des mutations politiques et économiques actuelles.

Mesdames, messieurs les représentants des pays amis venus partager leurs expériences avec nous, je ne saurais vous exprimer combien je suis sensible aux mots que vous venez d'adresser à mon pays. En retour, je vous prie de bien vouloir transmettre à vos familles et à vos autorités respectives les salutations fraternelles du peuple burkinabé.

Je vous souhaite un bon retour dans vos pays et foyers respectifs. Sur ce, je déclare clos l'Atelier régional sur les méthodes de collecte et d'analyse des statistiques concernant l'activité des femmes dans le secteur informel et leur contribution au produit national.

Pour un développement économique à travers la promotion de la femme en avant!

Pour une prise en compte des activités de la femme dans le secteur informel en avant!

La patrie ou la mort, nous vaincrons!

Je vous remercie.

ANNEXE VIII

PROGRAMME DE TRAVAIL

Lundi 8 octobre 1990

8 h - 8 h 45

8 h 45 - 10 h

10 h - 10 h 30

Inscription des participants
Ouverture officielle de l'Atelier
Pause

Introduction

- A. Election du bureau
- B. Adoption du programme de travail
- C. Objectifs et organisation de l'Atelier

11 h - 12 h 30

Séance I:Initiatives nationales concernant le développement des statistiques sur les femmes et le secteur informel

- A. Aperçu de la disponibilité de statistiques pertinentes dans les pays du projet: cadre pour les études de cas
- B. Résultats des études de cas:
 - Burkina Faso
 - Congo
- C. Débat général

12 h 30 - 15 h

Pause pour le déjeuner

15 h - 18 h 30

Séance II:Définition et mesure du secteur informel: Examen des méthodes d'approche conceptuelles et analytiques et focalisation sur le Manuel**Documentation: Manuel technique - chapitres I à III**

- A. Exposés sur l'introduction et la première partie du Manuel
- B. Observations
- C. Débat général (pause de 15 minutes entre 16 h 30 et 16 h 45)

Mardi 9 octobre 1990

8 h - 12 h 30

Séance III:

Techniques et sources de données pour la compilation et l'analyse de statistiques sur la participation des femmes et des hommes au secteur informel

Documentation: Manuel technique - chapitre IV

8 h - 10 h 30

- A. Notions statistiques de base dans la mesure de l'efficacité de la main-d'oeuvre et de l'activité économique; types de statistiques à compiler et sources
- B. Débat général

10 h 30 - 11 h

Pause

- C. Exposés des participants sur les expériences nationales tirées de la collecte et de l'analyse des données sur le secteur informel
- D. Résumé des questions pour discussion de groupe

12 h 30 - 15 h

Pause pour le déjeuner

15 h - 18 h 30

Groupes de travail (pause de 15 minutes entre 16 h 30 et 16 h 45)

Mercredi 10 octobre 1990

8 h - 12 h 30

Séance IV:

Méthodologies à employer pour la collecte et l'analyse de données sur le revenu, la production et l'utilisation du temps dans le secteur informel

**Documentation: 1) Manuel technique - chapitres V et VI
2) Synthèse des études de cas**

8 h - 10 h 30

- A. Exposé sur les types d'enquêtes, la disponibilité des données, les lacunes et limitations et les informations complémentaires requises

B. Observations concernant les enquêtes et les recensements sur les établissements et les industries

C. Débat général

D. Exposés des participants concernant les enquêtes nationales sur le revenu et les dépenses et sur la production dans le secteur informel

10 h 30 - 11 h

Pause

11 h - 13 h

E. Exposé sur les fondements et les utilisations des schémas des tableaux du chapitre VI du Manuel

F. Débat général

G. Résumé des questions pour discussions de groupe

13 h - 15 heures

Pause pour le déjeuner

15 h - 18 h 30

Groupes de travail (pause de 15 minutes entre 16 h 30 et 16 h 45)

Jeudi 11 octobre 1990

8 h - 13 h

Séance V:

Compilation de statistiques sur la contribution relative des femmes et des hommes au secteur informel dans le cadre des comptes nationaux

**Documentation: 1) Manuel technique - chapitre VII
2) Synthèse des études de cas**

8 h - 10 h 30

A. Exposé: Notions statistiques et limites de la production, types de statistiques à compiler, méthodes d'approche pour mesurer la contribution des femmes au secteur informel non agricole

B. Débat général

10 h 30 - 11 h

Pause

11 h - 13 h 00

C. Exposés des participants sur les données d'expérience nationale tirées de l'estimation des comptes nationaux

13 h - 15 h

15 h - 18 h 30

Vendredi 12 octobre 1990

8 h - 10 h 30

D. Thèmes spécifiques pour discussions de groupe

Pause pour le déjeuner

Groupes de travail (pause de 15 minutes entre 16 h 30 et 16 h 45)

Séance VI:

A. Recommandations pour la révision du Manuel

B. Présentation des conclusions générales et des recommandations sur les travaux à entreprendre aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux

(i) Introduction de ce point de l'ordre du jour (discussions en panel)

(ii) Débat général

10 h 30 - 11 h

Pause

11 h 30 - 13 h

Séance VII:

Adoption du rapport de l'Atelier et du Communiqué final

A. Présentation du rapport

Pause pour le déjeuner

13 h - 15 h

15 h - 16 h 30

B. Communiqué final

16 h 30 - 17 h

Pause

17 h - 18 h

Séance de clôture

ANNEXE IX

LISTE DES PARTICIPANTS

ALGERIE

M. Hammouda Nacer-Eddine
Chef de Département des statistiques
démographiques et sociales
Office national des statistiques
Annexe régionale de OUARGLA
10 rue du 1er Novembre
OUARGLA
Tél 64-77-90 à 92 TLX 67 190

BENIN

M. Attin Sourou Joseph
Direction Bureau central des projets
Ministre du plan et de la statistique
Bureau central de projet
B.P. 811 COTONOU
Tél 32-14-88

BURKINA FASO

Mme Balima née Sumbugma Marie Christiane
Secrétaire nationale aux activités économiques de l'UFB
Union des femmes du Burkina (UFB)
B.P. 7001 OUAGADOUGOU
Tél 30 63 40

M. Bayala Ezana
Chef du service de la comptabilité nationale
Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)
Ministère du plan et de la coopération
B.P. 374 OUAGADOUGOU
Tél 30 68 00

M. Coulibaly Sibiri
Cadre au service de la comptabilité nationale
Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)
B.P. 374 OUAGADOUGOU 01
Tél 30 68 00

M. Gbangou Adjima
Direction de la démographie
Service des statistiques de l'emploi et de la formation
Institut national de la statistique
et de la Démographie (INSD)
B.P. 374 OUAGADOUGOU 01
Tél 30 67 97

M. Guindo Oumar
Directeur p.i.
Office national de la promotion de l'emploi (ONPE) MTSSFP
Direction de la planification de la main-d'oeuvre (DPMO)
B.P. 521 OUAGADOUGOU 01
Tél 30 77 54/57

Mme Lamizana Mariam
Conseiller technique du Secrétaire d'Etat à l'action sociale
Secrétariat d'Etat à l'action sociale
Cabinet
B.P. 515 OUAGADOUGOU 01

Mme Nikiema née Ouedraogo Delphine
Conseiller technique
Ministère du travail, de la sécurité
sociale et de la fonction publique
Cabinet du Ministre
B.P. 7006 OUAGADOUGOU 03
Tél 30 70 87

Mme Ouedraogo Ahoua
Directrice de la promotion de la famille
Secrétariat d'Etat à l'action sociale
Direction de la promotion de la famille
B.P. 515 OUAGADOUGOU 01
Tél 31 00 15

M. Ouedraogo Boubacar
Assistant à la DEI
Direction des études et de l'information (DEI)
Chambre de commerce d'industrie et
d'artisanat du Burkina Faso
B.P. 502 OUAGADOUGOU 01
Tél 30 61 14/15

M. Sanou Issoufou
Attaché de recherche
CNRST/IRSSH
Ministère de l'enseignement secondaire, supérieur et de
la recherche scientifique
B.P. 7047 OUAGADOUGOU 03
Tél 30 86 87

M. Sarambe Bonsedawinde Emmanuel
 Adjoint de statistiques
 Promotion économique
 Direction de l'artisanat
 B.P. 514 OUAGADOUGOU 01
 Tél 33 54 30

Mme Some Thérèse
 Membre de l'Association
 des veuves et orphelins du Burkina (AVOB)
 B.P. 2226 OUAGADOUGOU 01
 Tél 30 78 95

Mme Zerbo née Sylla Sallama Bintou
 Agriculture/Elevage
 Direction des études et de la planification
 B.P. 7010 OUAGADOUGOU
 Tél 30 85 14

M. Zida Maxime
 Responsable adjoint du service des
 statistiques industrielles
 Institut national de la statistique et démographie (INSD)
 Direction des statistiques générales
 Service des statistiques industrielles et artisanales
 B.P. 374 OUAGADOUGOU 01
 Tél 30 67 98

M. Zoungwana Jean-Pierre
 Secteur des industries, artisanat et échanges commerciaux
 Ministère du plan et de la coopération
 Direction de la planification du développement
 B.P. 396 OUAGADOUGOU
 Tél 33 67 21

BURUNDI

Mme Burengengwa Concilie
 Premier Ministère et Ministère du Plan
 Institut des statistiques et d'études
 économiques du Burundi (ISTEEBU)
 B.P. 1156 BUJUMBURA
 Tél 26729 TLX

CAMEROUN

Mme Njeck Rose-Alice
 Chef de Division de la prévision
 Division de la prévision
 Ministère du travail et de la prévoyance sociale
 YAOUNDE
 Tél (237) 222758 TLX 8415KN

COMORES

Mme Charani Moinafatima
Formatrice en gestion
Direction de l'emploi et de la formation professionnelle
Ministère de la justice, de la fonction publique,
du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
B.P. 161 MORONI
Tél 73-00-00 poste 2541

CONGO

Mme Gazania Denise
Direction chargée de l'intégration de
la femme au développement
Ministère du plan et de l'économie
B.P. 64 BRAZZAVILLE
Tél 83-43-24

M. Maboundou Rigobert
Enseignant - Chercheur
Université Marien Ngouabi
Département d'économie et de planification
Faculté des sciences économiques
B.P. 2589 BRAZZAVILLE
Tél 82-65-05

M. Matamona Michel
Chef de service des comptes économiques
Ministère du plan et de l'économie
Centre national de la statistique
et des études économiques
B.P. 2031 BRAZZAVILLE
Tél 83 52 67 - 83 52 68

M. Nzaba Philippe
Enseignant
Université Marien Ngouabi
Département de sociologie (F.L.S.H.)
B.P. 945 BRAZZAVILLE
Tél 82 63 31 ou 81 28 20
(bureau) (domicile)

COTE D'IVOIRE

Mme Nssoiti épouse Diaby Keldi
Sous-directrice des études et recherches
Ministère de la promotion de la femme
Direction des opérations
B.P. 200 Abidjan
Tél 21 64 79/44 60 54

GUINEE

M. Diallo Hamanatou
 Chef section Répertoire national des entreprises
 Ministère du plan et de la coopération internationale
 B.P. 221 Conakry
 Tél (224) 44 21 45

MADAGASCAR

M. Randrianarison Jean Jacques Michel
 Responsable du secteur informel
 Banque des données de l'Etat
 Présidence de la République
 Direction de la valorisation de l'information
 Service traitement et analyse de l'information
 Direction générale de la banque des données de l'Etat
 B.P. 485 ANOSY-ANTANANARIVO 101
 Tél 322-18

MAURITANIE

Mme Fatimetou Mint Salek
 En service au CEDS
 Office national de la statistique (ONS)
 Ministère du plan et de l'emploi
 Centre d'études démographiques et sociales (CEDS)
 B.P. 240 NOUAKCHOTT
 Tél 530-70 poste 42

NIGER

M. Mairiga Ibrahim
 Bureau - Contrats de travail
 Ministère de la fonction publique et du travail
 Direction de l'emploi, Service de la main-d'oeuvre
 B.P. 11088
 NIAMEY
 Tél 73 25 25

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

M. Gougou Jean-Noël
 Directeur régional du commerce-prix-consommation
 Ministère du commerce de l'industrie
 et des petites et moyennes entreprises
 B.P. 1988 BANGUI - RCA
 Tél 61-32-22

SAO TOME-ET-PRINCIPE

Mme Alves Batista Azevedo Luisa
Direction de la statistique
Ministère de l'économie et finances
Direction de l'économie et de la statistique
B.P. 256 SAO TOME
Tél 21313

ZAIRE

Mme Mbuluyo Sanzi
Sous-Directrice du projet, chargée des
problèmes administratifs et techniques
Ministère du travail et de la prévoyance sociale
Direction du projet "Promotion de l'emploi
dans le secteur informel"
Boulevard du 30 Juin, Building Kimapoko
B.P. 5049 KINSHASA
Tél 26727

ORGANISATEURS NATIONAUX

M. Dakuyo Louis-Marie
 Direction générale du plan, ressources humaines
 Direction de la planification du développement
 B.P. 396 OUAGADOUGOU 01
 Tél 31 10 60

Mme Lougue Maria
 Planificatrice régionale
 Direction de la planification du développement
 Ministère du plan et de la coopération
 B.P. 396 OUAGADOUGOU 01
 Tél 31 15 93

M. Sabo Tioro
 Cadre de la comptabilité nationale
 Institut national de la statistique et
 de la démographie (INSD)
 Ministère du plan et de la coopération
 B.P. 374 OUAGADOUGOU 01
 Tél 30 68 00

M. Sawadago Z. Théodore
 Directeur général
 Institut national de la statistique et
 de la démographie (INSD)
 Ministère du plan et de la coopération
 B.P. 374 OUAGADOUGOU 01

NATIONS UNIES

Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Mme Bakyono Anne-Marie
 Statisticienne
 CEA
 Division de la statistique
 P.O. Box 3005
 ADDIS ABABA, ETHIOPIE

Mme Diaroumeye Agnes
 Conseillère technique du Projet RAF/87/042
 CEA/CARFF
 P.O. Box 3005
 ADDIS ABABA, ETHIOPIE

M. Kisob Victor Mokom
 CEA/CARFF
 P.O. Box 3005
 ADDIS ABABA, ETHIOPIE

INSTRAW

Mlle Bediako Grace
Conseillère technique
Apartado Postal 21747
SAINT DOMINGUE
REPUBLIQUE DOMINICAINE

M. Charmes Jacques
Consultant
Directeur de recherche
Institut français de recherche scientifique
pour le développement en coopération (ORSTOM)
213, rue LAFAYETTE
75480 Paris CEDEX 10, FRANCE
Tél 48 03 77 70

M. Degraft-Johnston Kweku Twum
Consultant
P.O. Box 16488, Accra Airport
ACCRA, GHANA

Mme Nguyen Nguyen Thi
Consultante
93-95 Avenue de Choisy
75013 PARIS, FRANCE
Tél 45 83 98 65

Mme Urdaneta-Ferran Lourdes
Consultante
Apartado Postal 54508
CARACAS 1052-A, VENEZUELA

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Mme Morgan Viola
Chargée des communications
UNDP/OPS, DC1 - 456
1 UN Plaza
NEW YORK, NY 10017

Bureau de statistique des Nations Unies

M. Johnston Robert
Chef, Services statistiques
NEW YORK, NY 10017
ETATS-UNIS
Tél (212) 963 4559

**United Nations International Research
and Training Institute for the Advancement of Women**

P.O.Box 21747
Santo Domingo, Dominican Republic
Telephone (809) 685-2111
Facsimile (809) 685-2117
Telex (326) 4280 WRA SD

Printed in the Dominican Republic
French-1992 - 500 - INSTRAW/SER.A/35